

La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*



éditorial

La rubrique 39

Conseil départemental de la Savoie

Conservation départementale du Patrimoine
Hôtel du département, CS 31802
73018 Chambéry CEDEX
Tél. (00-33-4) 04 79 70 63 60
E-mail cdp@savoie.fr



La « Tour Sarrazine » à Bozel,
vallée de la Tarentaise.

© Raphaël Excoffier.

Directeur de la publication

HERVÉ GAYMARD

Rédacteur en chef

PHILIPPE RAFFAELLI

Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées

JEAN LUQUET, Directeur

Conservation départementale du patrimoine de la Savoie

PHILIPPE RAFFAELLI, conservateur en chef du patrimoine
JEAN-FRANÇOIS LAURENCEAU, attaché de conservation
CLÉMENT MANI, attaché de conservation
SOPHIE CARETTE, assistante de conservation
ÉLODIE MOREL, assistante de conservation
VINCIANE GONNET-NÉEL, assistante de conservation
ODILE REBOUILLAT, rédacteur principal
LAURENCE CONIL, rédacteur
VALÉRIE BRÉBANT, secrétaire
MARIE-ANGÈLE GUILLIEN, agent d'accueil

CLARA BÉRELLE, chargée de mission Inventaire APS
JÉRÔME DURAND, chargé de mission Réseau des musées
et maisons thématiques de Savoie

Crédit photographique

Isabelle Fournier (page 3)
Radio-musée Galletti, l'Arche d'Oé (page 4)
Savoie Vivante, Musée de l'Ours des cavernes,
Musée Gallo-Romain de Chanaz (page 5)
Archives départementales de la Savoie (pages 6 & 7)
Dominique Chalmin (pages 8-9-11)
Dominique Barberis (pages 9-10-11)
Michel Dumont, Étienne Baillot (page 10)
Marie-Gabrielle Namias, Samuel Bouvier, UDAP (page 13)
UDAP (page 14-15-16), Flickr © Gasdub, CC BY-NC-ND 2.0 (page 15)
Musée de Chambéry – AOA (page 17)
Clara Bérelle, Archives départementales de la Savoie (pages 18-19)
Collection particulière (pages 20-21)
Fanette Mellier, Fondation Facim (pages 22-23)
LVTL creative studio, Laurent André et Aurélien Fontanet (page 23)
Sam Fogg, Fabienne Buisson, Odile Rebouillat (pages 24-25)
Département de la Haute-Savoie (pages 26-27)
Émilie Chalmin (pages 28-29), Éric Thirault (page 30)
OT de Bozel (page 31), Raphaël Excoffier (pages 31-33)
C. Cudel, M.-A. Guérin (page 34)

Création graphique de la maquette Emmanuelle Mellier
Exécution et mise en page Fanette Mellier et Marion Pannier



LE DÉPARTEMENT

La rubrique des patrimoines
de Savoie est téléchargeable sur
www.savoie.fr

Dépôt légal
3^e trimestre 2017
Tirage 2800 exemplaires
ISSN 1288-1635

Les amateurs comme les professionnels de la culture et du patrimoine, quelle que soit leur expérience personnelle, vivent parfois des moments d'émotion intense, un bonheur gratuit qu'il tient à chacun d'éprouver, l'envie aussi de partager ce sentiment avec le plus grand nombre. La fin du printemps 2017 a ménagé plusieurs moments semblables. Ce fut d'abord, au Grand Port d'Aix-les-Bains, l'émergence progressive des eaux du lac d'une pirogue carolingienne, ancienne de quelque 1 200 ans, patiemment préservée et extraite par les archéologues du DRASSM et aussitôt prise en charge par l'atelier ARC-Nucléart. Deux jours plus tard, le diptyque de Charlotte de Savoie dévoilé dans la Sainte-Chapelle au château des ducs de Savoie, suscitait l'émerveillement unanime de l'assistance. Cette œuvre exceptionnelle de grâce et d'intimité a été acquise par le Département de la Savoie avec le soutien financier décisif de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces deux objets majeurs seront quelques-unes des clés d'entrée du futur Musée Savoisien rénové, appelant les Savoyards et les visiteurs d'autres régions à venir découvrir la richesse et la diversité de l'Histoire et des cultures de nos territoires.

Les 17^{es} Rencontres littéraires de la FACIM, sur le thème du « partage des lointains », ont été honorées de la participation de Dany Laferrière, membre de l'Académie française. Le grand écrivain d'origine haïtienne et les auteurs invités ont offert aux promeneurs littéraires qui les ont accompagnés sur le lac du Bourget et à l'abbaye d'Hautecombe, par un beau samedi ensoleillé, un inédit et inspirant dialogue des auteurs avec le paysage.

Dans une dimension beaucoup plus technique mais non moins essentielle, le site Internet Palissy du ministère de la Culture vient de mettre en ligne, à partir des données transmises ou complétées par la Conservation départementale du patrimoine, le descriptif des 3 799 objets mobiliers classés ou inscrits à l'inventaire du patrimoine. La Savoie est ainsi un des 15 départements pilotes à achever cette base de données indispensable à la connaissance des œuvres d'art et mobiliers historiques conservés dans nos communes. Les notices désormais publiques sont aussi une protection contre le vol, le recel et la revente via les sites Internet. Nul ne peut en effet désormais ignorer leur provenance et les services de police spécialisés ont tous

les éléments pour agir rapidement s'ils suspectent une vente illicite. Au moment où la commission départementale des objets mobiliers est, après 42 ans d'existence, remplacée par une commission régionale de l'architecture et du patrimoine en application de la loi du 7 juillet 2016, il faut souhaiter que les nouvelles instances sauront préserver cette attention au patrimoine des territoires et la large concertation locale qui était la marque de fabrique de la commission départementale.

La Rubrique des patrimoines a voulu également une nouvelle fois souligner « les bonnes pratiques » pour construire un projet de préservation et mise en valeur du patrimoine. Si l'intérêt historique et la valeur monumentale, l'enthousiasme des bénévoles, la demande des associations et des habitants sont à l'évidence des facteurs essentiels, ils ne doivent pas faire oublier la nécessité de construire un projet. Les questions de l'utilité culturelle et sociale et du coût de fonctionnement, au-delà de l'investissement initial, ne sont pas des prétextes dilatoires : ce sont des éléments clés qu'il faut poser objectivement et, parfois, affronter courageusement. Se donner le temps de répondre à ces questions est le seul moyen de garantir la qualité et la durée, d'éviter à terme la désillusion.

Enfin la Rubrique des patrimoines rend compte encore et toujours de l'incroyable diversité des initiatives qui concourent à l'attractivité de nos territoires : le rappel bienvenu du nombre de sites patrimoniaux qui ont servi et servent de cadre à des films de large audience, les actions d'aménagement de la montagne dont témoignent les archives du SEATM (service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne), la préservation et la mise en valeur des orgues de Savoie, l'édition des lettres d'Émilie du Beaufortain, précieux patrimoine « immatériel », l'étude des peintures rupestres préhistoriques de Bessans, la redécouverte des céramiques de la région annécienne, la renaissance de la tour médiévale de Bozel, le réveil du vieux moulin de Villard-Léger nous confortent dans la certitude qu'il n'est de patrimoine qu'actuel et vivant.

Hervé Gaymard

Président du Conseil départemental
de la Savoie

ont collaboré à ce numéro ■ Ludovic BELLOT-GURLET, MONARIS (UMR 8233 UPMC/CNRS) ■ Clara BÉRELLE ■ Samuel BOUVIER, technicien des Bâtiments de France, UDAP Savoie, samuel.bouvier@culture.gouv.fr ■ Liliana CECI, archéologue / céramologue, UMR Arar 5138, Pôle Culture Patrimoine, Service sites culturels et patrimoine bâti, Unité Archéologique et Patrimoine bâti, Département de la Haute-Savoie, 04 50 33 23 70, liliana.cecici@hautesavoie.fr ■ Dominique CHALMIN, organiste titulaire de l'orgue de la Sainte-Chapelle, dominiquechalmin@gmail.com ■ Émilie CHALMIN, Université de Savoie, laboratoire EDYTEM – UMR 5204 du CNRS, « Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne », 04 79 75 88 36, emilie.chalmin-aljanabi@univ-smb.fr ■ Sylvie CLAUD, directrice-adjointe des Archives départementales de la Savoie, 04 79 70 87 73, sylvie.claus@savoie.fr ■ Claudia DEFRAISNE, chercheur associé au LAMPEA-UMR 7269, MMSH, claudia.defrasne@gmail.com ■ Anne DELAFONTAINE, coordinatrice du pôle Vie littéraire, Fondation Facim, 04 79 60 59 00, vielitteraire@fondation-facim.fr ■ Dominique DRUCY, Fondation Facim, 04 79 60 59 00 ■ Jérôme DURAND ■ Raphaël EXCOFFIER, Guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire des Hautes-Vallées de Savoie, Fondation Facim, excoffier.raphael@bbox.fr ■ Sébastien GOSSELIN, conservateur du patrimoine, responsable de l'unité collections, Musée Savoisien, 04 79 33 44 48, sebastien.gosselin@savoie.fr ■ Christophe GUFFOND, service archéologie et patrimoine bâti, Direction des affaires culturelles, Pôle éducation et développement du territoire, 04 50 33 23 70, christophe.guffond@hautesavoie.fr ■ Philippe HANUS, chef de projet éditorial INTERREG – Traverse, Fondation Facim, 04 79 60 58 99, philippe.hanus@fondation-facim.fr ■ Jean-François LAURENCEAU, CDAOA de la Savoie, 04 79 70 63 62, jean-francois.laurenceau@savoie.fr ■ Vinciane NEEL ■ Pierre-Yves ODIN, directeur adjoint, en charge du développement territorial et du Pôle Patrimoine, Fondation Facim, 04 79 60 59 03 / 06 09 90 48 96, pierre-yves.odin@fondation-facim.fr ■ Philippe RAFFAELLI ■ Audrey ROCHE, attachée de conservation – archéologue, Musée Savoisien, 04 56 42 43 55, audrey.roche@savoie.fr ■ Éric THIRAULT, ARCHEORIENT (UMR 5133) ■ Anne VACCHERIO, Archives départementales de la Savoie, Unité Archives contemporaines et nouvelles technologies, ad@savoie.fr, 04 79 70 87 70 ■ Hélène VIALLET, Conservateur en chef du patrimoine ■ Martine VIALLET-DETRAZ, Fondation Facim, guide-conférencière Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie, martineviallet@wanadoo.fr

esthétique, sens et patrimoine

la création d'un visuel pour le Réseau Entrelacs, musées et maisons thématiques de Savoie

À l'occasion de la sortie de son nouveau document de communication, « La carte des musées et maisons thématiques de Savoie », le Réseau Entrelacs a souhaité se doter d'une nouvelle image qui saura s'adresser au grand public tout en se voulant originale et représentative des richesses patrimoniales de la Savoie.

Comment valoriser 29 musées et maisons thématiques sans focaliser l'attention sur un détail ou livrer une mosaïque indigeste ? Cette synthèse passerait par la création d'une œuvre propre au dispositif départemental avec l'aide d'un regard extérieur. Pour ce faire, le Réseau a fait appel à Isabelle Fournier, photographe plasticienne basée à Chambéry. Notamment auteure à plusieurs reprises du programme du Théâtre de Vienne, elle a également réalisé l'exposition « Par monts et châteaux » présentée à la Grange batelière de l'abbaye de Hautecombe et très récemment les illustrations du conte musical « Prince ! ».

L'idée d'origine était de réaliser une « photo de famille » mêlant les collections et les contenus thématiques des sites membres du Réseau Entrelacs pour donner l'illusion d'un portrait décalé pris entre deux poses prétendument sérieuses. Afin de renforcer l'idée de « réseau », des associations par thème ou par territoire créeraient de multiples saynètes composant elles-mêmes une scène prin-

cipale qui prendrait l'allure d'un joyeux capharnaüm à l'esthétique percutante.

À partir de ce postulat, la première étape était de regrouper l'iconographie nécessaire pour répondre à l'ambition d'un tel projet. Au-delà de l'idée, du concept ou du personnage pouvant représenter tel ou tel musée, encore fallait-il que la photo existe. Un des enjeux était d'utiliser les fonds existants, du visuel de communication au détail caché dans un recoin de la scénographie, pour créer cette image reflétant une certaine « réalité » muséographique. En croisant les photothèques des 29 sites membres du Réseau et celle du Département, la quasi-totalité des structures a pu être couverte.

Pour inscrire son travail dans l'authenticité des collections et des présentations thématiques faites au public, c'est seulement à partir de cette matière brute qu'Isabelle Fournier a engagé la création de ce visuel. Très rapidement les associations thématiques et territoriales des sites membres du Réseau prennent la forme de chimères poétiques



ACTUALITÉS
RÉSEAU ENTRELACS

et ubuesques tissant des liens entre elles. Dans cet univers patrimonial théâtralisé au sein duquel un putto chevauche un ours des cavernes et où le taillandier Busillet sort de nulle part pour forger des bijoux de Savoie, le portrait s'anime au gré des découpages et des assemblages minutieux. Le tout devient un cabinet de curiosité éphémère pourtant bien immortalisé par la photographie.

Promenons-nous en Savoie ! 29 sites à parcourir, un patrimoine à découvrir dans toute sa diversité.

Se retrouver nez à nez avec un ours des cavernes, explorer d'anciennes galeries de mines de fer, percer les mystères de la physique et de l'Univers, entrer dans l'échoppe d'un charron du 19^e siècle, ouvrir des vannes pour actionner des moulins, jouer à l'espion dans les souterrains d'un fort ou encore remonter les pistes des premiers hommes préhistoriques : toutes ces aventures sont à vivre en Savoie ! Pas n'importe où bien sûr... tout ça se passe dans le Réseau Entrelacs, musées et maisons thématiques de Savoie.

« La carte des musées et maisons thématiques de Savoie » est téléchargeable sur le site savoie.fr et disponible dans la plupart des offices de tourisme, les structures d'hébergement et dans les sites membres du Réseau Entrelacs.

Jérôme Durand



Création du visuel :
Isabelle Fournier

construire son projet patrimonial

La population savoyarde est particulièrement attachée à son patrimoine et les initiatives de valorisation se veulent multiples. La Conservation départementale du patrimoine de la Savoie accompagne les porteurs de projet dans les territoires dans leur souhait de le valoriser. Les attentes et les approches sont au nombre des acteurs qui s'engagent dans la réflexion : responsables associatifs, professionnels en charge des institutions, élus et administrateurs locaux, techniciens des différents niveaux des collectivités. L'engagement, l'enthousiasme et l'envie comptent parmi les qualités premières d'un projet de valorisation. Parfois difficiles à canaliser, elles ne peuvent passer outre certaines étapes clés qui fragiliseraient sa réalisation ou son futur fonctionnement.



ACTUALITÉS RÉSEAU ENTRELACS

Alors que le musée ou le centre d'interprétation s'imposent souvent spontanément, ils ne sont pas toujours la réponse adéquate pour sauvegarder, transmettre ou promouvoir un patrimoine. Néanmoins, la définition de l'institution muséale adoptée et inscrite dans les statuts de l'ICOM (International Council of Museums) lors de son assemblée générale du 24 août 2007 à Vienne, livre un éclairage intéressant sur la démarche qui anime un projet culturel :

« Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. »

Afin d'aider les acteurs des territoires à prendre du recul sur l'idée initiale qui a vu naître leur projet, d'en concrétiser la mise en œuvre et de s'inscrire dans une démarche de qualité, la Conservation départementale du patrimoine propose de s'interroger sur 8 points essentiels :

1. Pourquoi un projet ?

Quelle envie motive la démarche ? S'agit-il d'une volonté des bénévoles, des élus ? Le projet est-il né suite à l'acquisition d'une collection, d'un fonds d'archives, d'un bâtiment ?

2. Quel projet ?

À ce stade, il est possible de formuler un projet culturel en quelques lignes. Quelle œuvre, quel lieu, quelle histoire, quel patrimoine est valorisé ? Il se doit d'être pertinent et son positionnement dans l'activité du territoire est défini : authenticité, ancrage territorial, historicité, unicité et représentativité dans le cadre d'une série disparue, environnement patrimonial, cohérence à l'échelle du territoire, capacité de mise en tourisme et de renouvellement...

La dimension environnementale est une composante incontournable du projet : aménagements vertueux d'un point de vue environnemental, réflexion sur la gestion des déchets, économies d'énergie... sont à prendre en compte.

3. Sous quelle forme ?

Les concepts de valorisation sont nombreux. Un musée, une maison thématique, de la médiation sur le site (visites guidées, ateliers), de l'événementiel, un parcours thématique mais selon les

moyens alloués en investissement et en fonctionnement le projet prendra une forme différente. Un diagnostic de l'existant et des actions déjà menées est réalisé pour capitaliser les expériences déjà menées.

4. Qui fait quoi ?

Qui porte le projet, professionnels ou bénévoles, et avec quels partenariats ? La création d'un comité technique (associant à minima des référents scientifiques et culturels, des élus, des techniciens des collectivités proches, les bénévoles entourant le projet, la Conservation départementale du patrimoine, l'Agence touristique départementale, le CAUE, la DRAC) chargé d'accompagner et de valider les étapes clés du projet : cahiers des charges, rendus d'études, avant-projet, est-elle prévue ?

Lorsque le propos scientifique est exigeant, la création d'un comité scientifique facilitera considérablement les recherches et la sélection des informations indispensables aux futures entreprises de valorisation.

À gauche : *Galletti, 100 ans de radio*, spectacle déambulatoire au Radio-musée Galletti, Saint-Maurice-de-Rotherens.

Ci-dessous : à l'Arche d'Oé, Aussois.





Une démarche participative, atelier du Réseau Entrelacs au musée du Félicien, Argentine.

5. À qui s’adresse le projet ?

Quels sont les publics visés : grand public, public scolaire, public familial, individuels ou groupes, populations touristique ou locale... ? S’inscrit-il dans une démarche de tourisme culturel ? Quelle dimension sociale souhaite-t-on donner à son projet ?

La participation des habitants est primordiale dans la réussite d’un projet de valorisation du patrimoine local : création d’une offre culturelle pour les habitants, d’un lieu d’échange et de débat, appropriation du patrimoine, ambassadeur des actions menées.

La notion de l’accessibilité au sens large du confort d’usage et du nombre d’emplois créé est-elle intégrée au projet ?

6. Comment ?

Dans le cadre de la requalification d’un espace existant, la réalisation d’une étude de faisabilité préalable mesurant l’impact sur le fonctionnement et la viabilité économique du projet est réalisée : analyse de la faisabilité économique et/ou de la faisabilité financière. La pertinence de l’intégration du nouvel équipement doit également être abordée. Dans le cadre de la création ou de la rénovation de bâti, association systématique de l’étude scénographique à l’étude architecturale. L’impact paysager et patrimonial doit être envisagé.

7. Quel modèle économique ?

Entrée gratuite ou payante, exposition temporaire ou structure permanente, autofinancement ou subventionnement, les facteurs qui déterminent le modèle économique sont nombreux et il convient d’anticiper la question dès le choix du concept de valorisation. Si une entrée payante peut diviser de 2 à 5 le nombre visiteurs, la promesse d’un autofinancement au moins partiel conditionne aujourd’hui la concrétisation de nombreux projets. Ces choix débouchent sur des modes de fonctionnements très différents. Comment le projet vivra-t-il : entrée gratuite ou payante, les sources de financement ? Dans quelle durée s’inscrit-il : événement ou structure pérenne ? Quel fonctionnement répond à l’ambition du projet ? Sera-t-il animé par une équipe professionnelle ou bénévole ?

8. Quels financements ?

Le chiffrage du projet est une étape importante. Il s’agit de mettre en adéquation l’ambition portée avec les capacités réelles d’investissement. L’investissement sera-t-il réalisé par des financements publics sous forme de subventions, ou par des fonds privés, du mécénat ou des dons ? Lorsque l’action s’inscrit dans le temps, le chiffrage du fonctionnement est réalisé avec une esquisse de budget prévisionnel.

S’interroger sur son projet culturel est également le moment de poser les jalons du futur projet muséographique et scénographique. Ce cadre d’action orientera les professionnels en charge de porter la réflexion et en fixera clairement les limites. Ces questions ne sont cependant pas propres au seul démarrage d’un projet. Elles l’accompagnent même après plusieurs années de mise en œuvre. Penser l’évolution de son fonctionnement, s’inscrire dans une démarche de progression constante tout en assurant la transmission au sein de son équipe, tels sont les défis que les structures culturelles doivent relever aujourd’hui pour ancrer leur action en faveur de l’ensemble des publics.

Jérôme Durand

À gauche : projection 3D au Musée de l’Ours des cavernes, Entremont-le-Vieux.

Ci-dessous : jeune public au Musée Gallo-Romain de Chanaz.



l'aménagement touristique de la montagne

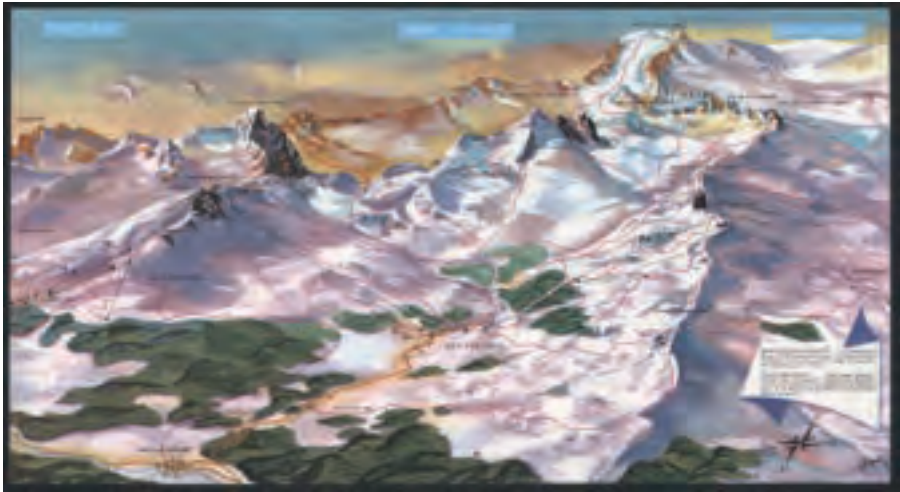
de la géologie d'un fonds d'archives

[en vignette] Domaine de ski alpin.
Recensement dans les Alpes et les Pyrénées
(1980). ADS : ad073_1919w_0004

[ci-dessous] Les Allues. Vue générale des pistes
et remontées mécaniques (1961).
ADS : ad073_1919w_0020



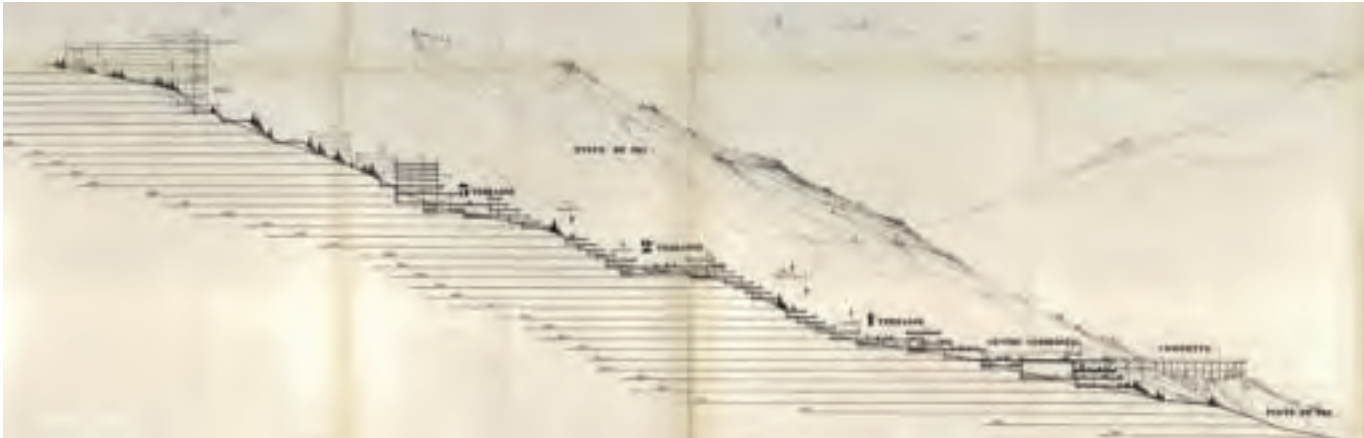
ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES



La collecte des archives historique peut s'avérer proche de la recherche géologique : l'archiviste quadrille le terrain, explore des failles, se glisse dans des cavités sombres et poussiéreuses, ramasse des montagnes d'échantillons pauvres en matière première – quand il ne se trouve pas confronté à des « puddings » de documents sédimentés – et rencontre parfois quelques pépites au milieu de sa route. Mais l'archiviste rencontre aussi des filons de pierres précieuses. Les archives du SEATM en sont. L'acronyme SEATM ne parle aujourd'hui plus qu'à quelques spécialistes. Le Service d'Études et d'Aménagement Touristique de la Montagne a été créé en 1964 en tant que service d'étude de la Commission interministérielle chargée d'étudier les conditions générales de développement du tourisme en montagne. Cette commission sera ensuite connue sous le nom de Commission interministérielle d'aménagement de la montagne (CIAM) ou d'aménagement touris-

tique de la montagne. Ce service est le pendant du service d'aménagement touristique du littoral et du service d'aménagement touristique rural. Ces créations interviennent dans le cadre déjà ancien de la politique de développement des loisirs et de la promotion du sport amorcée dans les années 1930. Si les questions rurales et littorales ont été gérées depuis Paris, il n'en a pas été de même pour le tourisme de montagne. Le SEATM, bien qu'ayant une compétence nationale, a en effet été implanté à Chambéry, d'abord en centre-ville puis dans l'ancienne tour de contrôle de l'aérodrome de Challes-les-Eaux. Une antenne a été ouverte un temps à Gap mais ses archives ont été rapatriées en Savoie. Une autre antenne a été créée à Foix. Ses archives ont en revanche été laissées dans les locaux de l'université locale et manquent aujourd'hui de visibilité pour les chercheurs. Le service a été supprimé par arrêté ministériel du 29 décembre 2004. Une partie de ses missions a été transférée au GIP ODIT-France

puis à la délégation Montagne de Atout France en 2009 qui a effectué le versement des archives au cours de l'année 2016. Le SEATM est l'héritier d'une double filiation. La plus directement visible est celle de l'aménagement des Trois Vallées développée par le Conseil général de la Savoie à partir de 1946. Ce sont en effet les mêmes hommes, notamment Maurice Michaud, ingénieur et directeur départemental des Ponts et Chaussées et secondairement Laurent Chappis, urbaniste en chef de Courchevel, qui se retrouvent au cœur de la création et du développement du SEATM. Ce service est un héritage du Commissariat Général à l'éducation générale et sportive (CGEGS) et de ses Service technique de la montagne et Service de l'équipement sportif de la montagne qui avaient été développés par le gouvernement de Vichy pour organiser et développer les sports et les équipements de montagne¹.



Un arrêté du 5 mars 1970 place le SEATM sous la seule autorité du ministre chargé du Tourisme. Le service est rattaché à la Direction de l'Urbanisme et des Paysages et mis à disposition de la Direction du Tourisme.

Les missions du SEATM ont évolué au fil du temps, pour suivre les évolutions législatives mais surtout les changements dans la perception de l'aménagement de la montagne.

Ses missions initiales comportaient trois orientations générales :

- Une fonction de contrôle administratif et technique ;
- Une mission de coopération avec l'initiative privée et publique ;
- Une fonction d'animation.

Le SEATM était chargé de la mise en œuvre du « Plan neige », doctrine française d'aménagement de la montagne dont les principes directeurs sont la maîtrise foncière, la priorité au ski alpin, le domaine skiable orienté au nord, des résidences construites sur les plateaux ensoleillés, un parti d'urbanisme compact et fonctionnel séparant les skieurs des voitures. L'État avait toute maîtrise du choix du lieu et des modalités d'aménagement qui sont confiés à des promoteurs. Le plan Neige a donc imposé, au début des années 1960, le concept de la station intégrée conçue comme le prototype de développement urbain calibré par l'importance du domaine skiable. Cette stratégie reposait sur la convergence entre un promoteur, maître d'œuvre unique, une collectivité locale qui lui concédait l'exclusivité de l'aménagement et les services de l'État qui animaient et contrôlaient le projet.

Le SEATM a été créé pour recenser les sites disposant d'un potentiel touristique intéressant, concevoir des stations adaptées au contexte de la France et promouvoir l'aménagement touristique de la montagne. Il réalisait toutes études techniques relatives à la faisabilité d'un projet de station de ski : il inspirait les décisions du CIATM. En fait, il intervenait tout à l'amont du processus et c'est auprès de lui que les candidats promoteurs venaient chercher des idées de sites équipables. À partir de 1977 avec le discours de Vallouise², les principes fondamentaux de la politique de la montagne changent. Le décret du 22 novembre 1977, approuvant la directive nationale d'aménagement touristique de la montagne, fixe les règles à respecter dans le domaine de l'urbanisme, des équipements et des transports. La circulaire du 24 août 1979 précise celles-ci de façon très stricte. Tout projet d'opération d'urbanisme « susceptible d'entraîner une modification substantielle de la population et de l'économie locale » est soumis à cette procédure.

Le SEATM devient alors service instructeur des demandes d'Unité Touristique Nouvelle (UTN). Les autorisations d'aménagement sont accordées par le Comité interministériel des UTN au sein duquel siègent les ministères de l'équipement, de l'intérieur, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports, des transports, de l'environnement et la DATAR qui en assure le secrétariat. La procédure UTN a été modifiée à plusieurs reprises. Une importante modification a résulté de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux,

qui a institué deux niveaux d'instruction des dossiers. Certains projets d'UTN sont examinés par la commission spécialisée pour les UTN des comités de Massif, et d'autres par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Parallèlement à l'activité autour des UTN, le SEATM a conservé et développé ses autres missions, notamment :

- Coordonner les actions entreprises pour l'aménagement des stations de montagne avec le recensement des domaines skiables français (alpins mais aussi nordiques) ; la participation aux études générales d'aménagement ; la participation à l'élaboration des programmes financiers d'équipement en lien avec les commissariats de massifs de la DATAR ; la programmation des enveloppes nationales de prêts bancaires aux remontées mécaniques en liaison avec les banques nationales.
- Réaliser des études particulières relatives à la création et au fonctionnement d'équipements intéressant l'aménagement touristique de la montagne avec l'étude ponctuelle des sites et l'établissement de schémas d'aménagement.
- Participer à l'animation et à la concertation entre les divers intervenants touristiques : liaison avec les services des autres ministères et participation aux groupes de travail interministériels ; participation aux travaux de divers organismes montagnards (ANENA, SNT...) ; concertation avec les animateurs locaux dans les stations et les centres de tourisme.
- Fournir aux communes, syndicats de communes ou aux départements, son appui technique : analyse du domaine skiable, remontées mécaniques et autres équipements, montage financier des opérations...
- Susciter et coordonner les efforts en matière de diversification des loisirs de montagne, en hiver et en été.
- Organiser des colloques sur les différentes thématiques du tourisme de montagne.
- En relation avec les délégations régionales au Tourisme, les Départements et les Régions concernées, rassembler puis tenir à jour les éléments d'information concernant l'économie du tourisme en montagne en réalisant des études statistiques

et économiques à caractère général portant sur l'évolution de l'offre et de la demande de loisirs de montagne.

• Réaliser des missions de consultation à l'étranger. Le SEATM s'attache à fournir des références pour la définition et la continuité d'une position cohérente de l'État au regard de l'aménagement touristique de la montagne, dont la loi du 9 janvier 1985, dite « Loi Montagne », a affirmé les objectifs et règles particuliers. Ainsi, cette petite structure pluridisciplinaire intéresse par son action différents ministères.

Le fonds du SEATM est centré sur les années 1960 – 1980, sans exclusivité cependant. Ce fonds offre un regard croisé avec les fonds d'architecture de montagne conservés par les Archives départementales dans le cadre du centre d'archives d'architecture. Il offre également un regard national et même international sur l'aménagement de la montagne.

Un chargé de mission d'Atout France a patiemment effectué le tri et le conditionnement de milliers de dossiers, en produisant également un instrument de recherche qui sera mis en ligne à l'automne 2017. Une centaine de dossiers restent encore à verser avant cette mise en ligne. Sans évoquer le sort des supports photographiques, qui sont entièrement à traiter. Cependant, cette situation provisoire n'a pas rebuté les chercheurs qui ont déjà fait leur miel de ces pages d'histoire.

Sylvie Claus

Notes

1. Les loisirs de montagne sous Vichy : droit et politique. Colloque du Centre de recherches juridiques de Grenoble et du Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation de l'université Savoie-Mont-Blanc, Grenoble, 20 mai 2016.
2. Ce discours est accessible en ligne sur le site de l'Institut National de l'Audiovisuel (www.ina.fr, rubrique « créations web », « fresques interactives », « Montagnes magiques » ou directement sur <http://fresques.ina.fr/montagnes/>).

Les Allues. Itinéraires à ski (1961).
ADS : ad073_1919w_0022

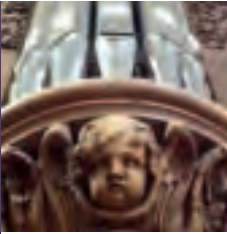


[à gauche] Saint-Martin-de-Belleville.
Station des Boyes. Coupe d'ensemble (1960).
ADS : ad073_1919w_0027

orgues de Savoie

un patrimoine instrumental

L'orgue à tuyaux est un des rares instruments de musique plus de deux fois millénaire. Dénommé improprement orgue d'église, il apparaît pourtant bien avant la Chrétienté. Très utilisé dans tout l'empire romain, il suscite aussi l'intérêt en Orient, où il participe aux spectacles publics et aux rituels impériaux. Traversant les époques et les contrées, l'instrument à tuyaux exerce toujours la même fascination, liée sans doute à sa présence sonore unique et son esthétique.



PATRIMOINE
INSTRUMENTAL

Les orgues de Savoie : quelques instruments originaux

La Savoie n'est pas une terre d'orgues, si on la compare à l'Alsace, la Provence ou la Bretagne. Avant la découverte de « l'or blanc » dans les années 1960, la Savoie était relativement pauvre. On peut s'étonner toutefois que les commanditaires des riches retables qui abondent dans les églises baroques de Maurienne et Tarentaise n'aient pas été tentés de pourvoir leurs édifices d'orgues à tuyaux, instruments qui sont appelés à enrichir la solennité du culte, ainsi que le patrimoine local, puisque les orgues sont en principe conçus¹ pour durer plusieurs siècles.

Le choix s'est porté sur des instruments ayant un intérêt patrimonial certain, parfois sans rapport avec la notoriété apportée par l'utilisation en concert notamment lors de festivals, ou le tourisme, dont l'instrument à tuyaux fait encore trop rarement partie des préoccupations.

Les critères retenus pour limiter cet aperçu des orgues reflétant un intérêt historique sont la cohérence musicale, l'état de jeu, donc lié à une restauration scrupuleuse ou un bon état d'origine (Chaucisse, Saint-Nicolas-la-Chapelle, La Perrière) ou encore la qualité du buffet (Sainte-Chapelle du Château de Chambéry).

Le département de la Savoie compte une trentaine d'orgues à tuyaux (sans compter les orgues des particuliers) dont 8 seulement sont classés Monuments historiques. La Haute Savoie est beaucoup plus riche en nombre d'instruments (environ 70) Comme on le sait la Savoie a toujours été un lieu d'échanges culturels, on ne s'étonne donc pas de voir une influence du style de facture italienne en Maurienne et Tarentaise, mais qui est loin d'être prépondérante, des influences plutôt germaniques

dans le Chablais (facteurs suisses et valaisans), alsaciennes également (la dynastie des Callinet à Chambéry, au Sacré-Cœur, orgue disparu, à Megève, à Sallanches). On note aussi une forte présence de la facture lyonnaise comme Beaucourt et Voegeli à Chambéry et Saint-Jean-de-Maurienne, Augustin Zeiger à la Cathédrale de Chambéry, plus tard, au XX^e siècle, les maisons Merklin ou Dunand. Des facteurs d'orgues strictement locaux, dont l'activité se limite parfois à un seul instrument, n'ont pas laissé d'autre trace que celles de transmissions orales. Une étude serait à faire sur un Frère du pensionnat de La Motte-Servolex, qui a construit un orgue, démantelé dans les années 1960, un autre ecclésiastique qui aurait construit un orgue à Jongieux à la même époque, le père Gay, de Montmélian qui a fourni un orgue à Rumilly en 1648, et tant d'autres, dont l'activité relève de l'amateurisme.

Certains instruments ont été installés grâce à des Savoyards émigrés ayant fait fortune, et qui ont fait profiter la population locale de leur générosité, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine local, par exemple à Chaucisse ou Montmélian.

Les sources documentaires

Ce sont les Archives départementales, les travaux historiques des sociétés savantes (Académie de Savoie, *Revue de Savoie*, *l'Histoire en Savoie*), dont les différents auteurs sont Louis Pfister, le Chanoine Naz, Michel Dumont Mollard.

L'ouvrage *La Musique d'orgue au XV^e siècle et au début du XVI^e* constitue une référence. Par Yvonne Rokseth, éd. Georg Olms Verlag, 1996.

Une source particulière et d'un intérêt majeur est fournie par Ernest Perrier de la Bâthie.

Ce notable et savant uginiois, reçu « ingénieur agricole » en 1894, très intéressé par l'orgue, a publié en 1930 un opuscule qui recense tous les orgues de Savoie et Haute-Savoie de l'époque, avec pour chacun d'entre eux, un descriptif historique et technique accompagné d'un dessin à la plume. Ce document est précieux, car il est relativement exhaustif, et évoque aussi des instruments disparus.

L'inventaire des orgues de la région Rhône-Alpes réalisé en 1987-1989 par l'ARDIM aux éditions Comp'Act, et les auteurs Pierre-Marie et Michèle Guéritey, constitue la base incontournable de la documentation, même s'il demande à être actualisé.

Un projet de nouvel inventaire a vu le jour en 2016, à l'instigation de l'association nationale « Orgues en France ».

Les archives de facteurs d'orgues (Claude Armand, Alain Sals, Denis Londe, Bertrand Cattiaux, Pascal Quoirin, Bernard Hurvy), et les études techniques de techniciens-conseils (Éric Brottier) apportent les précisions techniques indispensables.



Chambéry, chapelle des Ducs de Savoie :
la console.



Moûtiers.
Ci-dessus, la console.
À droite : le buffet.

**Chambéry,
Chapelle du Château des ducs de Savoie**

Ce célèbre édifice, construit au XV^e siècle par le premier duc de Savoie Amédée VIII est appelé aussi Sainte Chapelle, car il a abrité pendant presque tout le XVI^e siècle le Suaire de Turin. Lieu emblématique de la musique à la Cour de Savoie, la Chapelle du Château a dès sa construction abrité des orgues.

Il est fait mention d'un premier instrument à tuyaux commandé par Amédée VIII au facteur Conrad Felin en 1421. Puis, en 1470, la duchesse Yolande, sœur de Louis XI, fait construire un orgue par le facteur de Meaux Jean Piaz.²

On peut imaginer ce buffet d'orgue gothique polychrome, très peu profond mais très élancé, posé sur une frêle tribune en nid d'hirondelle, comme il en subsiste encore aujourd'hui quelques témoins (Embrun, Cathédrale de Strasbourg).

Il faut attendre 1675 pour avoir le « prix fait » d'Étienne Senot, facteur d'orgues à Bourges, et qui propose un orgue composé de 14 jeux, ainsi décrits :

« les jeux suivants, scavoir celuy de la monstre qui est de quatre pied scavoir le plus gros tuyau aura quatre pied depuis la lumiere... leurs... composés de quarante cinq tuyaux... le bourdon aloctave en bas de la monstre la premiere octave sera de bois et le reste de matiere mesle scavoir destain et de plomb, le troisième jeu appelle octave de la monstre et sera



composé de moitier plomb..., le quatrième jeu sera de super octave composé de mesme matiere le 5 de fourniture composé de 90 tuyaux moitié estain moitié plomb le 6^e jeu de flûte bouche qui sera a l'unisson de la monstre composé destain et de plomb le 7^e jeu appelé nazard qui sera a la quinte de la monstre composé destain et de plomb le 8^e jeu de cornet compose de 800 tuyaux scavoir depuis la moitié du clavier et sera plus destain que de plomb le 9^e jeu de cymbale de 90 tuyaux compose plus destain que de plomb le 10^e jeu de flajollet compose de mesme matiere le 11^e jeu de flutte dalleman qui sera a l'unisson de la super octave de la monstre le 12^e jeu appelé petite quinte qui sera a loctave du nazard le 13^e jeu de fuzeau qui sera a l'unisson de la super octave le 14^e et dernier le jeu de vois humaine composé destain et lanche qui sera de leton... »

Au XVIII^e siècle, l'orgue est endommagé par des peintres et maçons, aussi Marc Exertier, facteur d'orgues d'Annecy fait un relevage en 1771, pour la somme de 500 livres. Mais l'orgue se délabre ; le buffet est alors transporté au Musée Départemental vers 1865, puis au Musée des Beaux-Arts, et enfin au Musée Savoisien en 1912. Il est décidé de réinstaller enfin le buffet de l'orgue dans la chapelle lors des grands travaux de restauration de l'édifice en 1960. Sous l'impulsion de l'Association des Amis de La Sainte Chapelle, fondée en 1962, et notamment de Michel Dumont-Mollard, passionné d'orgue, historien et musicologue, un projet de reconstruction de l'orgue prend forme. Il s'agit de construire un nouvel orgue, inspiré de celui d'Étienne Senot de 1675. Il aboutira en 1975 à la réalisation de l'orgue actuel, construit par le facteur lorrain Haerpfer-Ermann, sur les conseils de Marie-Claire Alain. Quarante ans plus tard, l'état de l'instrument nécessite une restauration, qui sera menée par Bertrand Cattiaux. Elle permettra d'envisager une meilleure caractérisation de l'instrument, en reprenant la composition des jeux, en leur donnant une harmonie plus compatible avec la musique baroque des grands courants européens jouée sur cet instrument. L'orgue actuel comporte 23 jeux sur deux claviers et pédalier.

Chambéry, chapelle des Ducs de Savoie.
Le buffet de François Cuenot de 1675.

Moûtiers

L'ensemble épiscopal de Moûtiers est un haut lieu du patrimoine religieux savoyard.

Siège de l'évêché de Tarentaise, la Cathédrale de Moûtiers, dont la partie la plus ancienne date du XI^e siècle, contenait probablement un orgue aux 17 et 18^e siècles sur sa tribune nord.

L'orgue actuel date de 1860, année de l'Annexion de la Savoie à la France. On peut imaginer que le Ministère des Cultes a alors favorisé la commande de cet instrument à Aristide Cavaillé-Coll, tout comme d'autres libéralités du Ministère des Cultes ont permis des restaurations d'orgues importantes (cathédrales de Chambéry, Saint-Jean-de-Maurienne) au cours de cette décennie.

Il s'agit d'un instrument du plus grand facteur d'orgues français du XIX^e siècle, mais relativement modeste et dérivé d'instruments plus ou moins de série.

Il comporte deux claviers de 54 notes et un pédalier de 20 notes. La console est séparée, face à la nef. Le buffet, en chêne est de style néogothique.

La composition est conforme au style romantique de l'époque, avec une majorité de jeux de huit pieds, trois jeux d'anches dont un basson de seize pieds au pédalier. L'ensemble sonne avec unité et une grande ampleur. Les jeux solistes du clavier de Récit permettent d'enrichir le répertoire, celui-ci étant limité toutefois par l'étendue restreinte du pédalier.

La restauration de 2004 de l'atelier de facteur d'orgue Bernard Hurvy a été menée en conformité avec les paramètres de Cavaillé-Coll, avec un très beau résultat musical.

Peisey-Nancroix

L'église de la Très-Sainte-Trinité, construite au XVII^e siècle, ne compte pas moins de sept retables, sculptés par les meilleurs artistes du Valsesia. Par chance elle est aussi pourvue d'un orgue du XVIII^e siècle (1773), le seul du département subsistant de cette époque, relativement bien conservé et classé Monument Historique. Il s'agit d'un orgue italien construit par le facteur Joseph Michel Ramasco Sagliani, d'Andorno.

L'orgue est plaqué contre le mur de la nef, on y accède par un raide escalier en bois.

La façade présente trois compartiments, ou plates faces, de tuyaux disposés « en mitres »

Le clavier court, de 45 notes, est plaqué de buis pour les notes naturelles, les feintes (dièzes) sont en ébène. Le pédalier, incliné, n'a que 8 notes. La composition des jeux est également dans la tradition de l'orgue italien, fondée sur un jeu principal, enrichi des rangs harmoniques qui composent le « ripieno », équivalent du plein jeu français. Comme à son origine, l'orgue parle en 4 pieds, c'est-à-dire une octave au-dessus d'un piano par exemple. De plus le diapason est plus haut que celui des instruments modernes. Voici la composition d'origine du clavier d'après l'examen de la tuyauterie et des étiquettes anciennes³ :

Principal 4, Quinta decima 2, Decima nona 1 1/3, Vigesima seconda 1, Vigesima sesta 2/3, Voce umana, Flauta in quinta 2 2/3, Flauta in ottava 4. L'orgue a été plusieurs fois restauré. On trouve à l'intérieur de la laye du sommier, la pièce maîtresse de tout orgue, la signature du facteur⁴ : Joseph Quondam Michaelis Ramasco Sagliani Andurnensis fecit anno 1773, puis l'inscription de « l'addition du jeu de huit pieds par Michel Tresallet, l'an 1860, habitant à Bellentre », puis une inscription plus tardive de la « Fabrique d'orgues et pianos Hri Lenormand-Demorlane, Genève ».

L'orgue a été scrupuleusement restauré par Alain Sals en 1992.



Saint-Nicolas-La-Chapelle, la façade.

Saint-Nicolas-la-Chapelle

Ce village du Val d'Arly possède une église datant de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui offre à la vue de magnifiques retables, un riche mobilier baroque et un petit orgue datant de 1866. Remplaçant un petit instrument plus ancien, une souscription a permis de commander l'orgue actuel à l'abbé Clergeau, figure originale de la facture d'orgue du XIX^e siècle. Ce prêtre, biographe de Chateaubriand, abreuvé de bonnes intentions, souhaitait pourvoir les petites paroisses d'orgues à tuyaux. Mais également homme d'affaires avisé, il fit produire à des facteurs sous-traitants des orgues en série, après s'être fait connaître en offrant des cadeaux aux écoles, aux personnes influentes, et en construisant ainsi sa renommée. Il déposa un brevet en 1845 pour les claviers transpositeurs des orgues et harmoniums. Mais accusé d'escroquerie, il finira en fuite puis en prison...⁵

L'instrument de Saint-Nicolas-la-Chapelle est tout à fait conforme aux autres productions de l'abbé, que l'on peut encore trouver un peu partout en France.

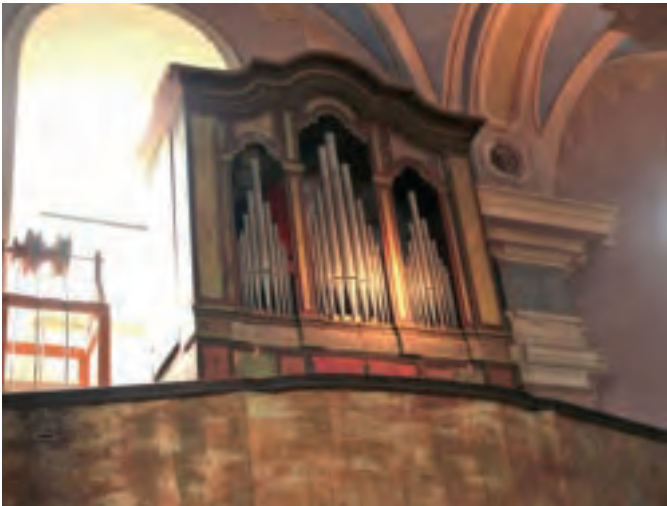
La façade est caractéristique, avec une grande plate face et deux tourelles de cinq tuyaux. L'instrument est de bonne facture, présente 8 jeux sur un clavier de 54 notes et un petit pédalier de 12 notes en tirasse. Il a été restauré en 1992 par le facteur Denis Londe.

La composition est ainsi établie : Flûte 8, Bourdon 8, Voix Céleste 8, Prestant 4, Doublette 2, Cornet IV rangs (sans rang de tierce), Clairon basse, Hautbois dessus, Trompette 8, basses et dessus.

Peisey-Nancroix, la console.



Peisey-Nancroix, le buffet.





Chaucisse,
le buffet de faux tuyaux.

Chaucisse

Ce hameau peu connu est lié au village de Saint-Nicolas-la-Chapelle, puisqu'il en est très proche géographiquement et qu'un autre ecclésiastique, l'abbé Laroque a fourni l'orgue de la petite église. Ce prêtre, également inventeur, et aussi distributeur d'orgues de série, n'a pas laissé sembler-il, de procès pour malveillance. Son invention, l'appareil Milacor, placé sur le clavier permettait de réaliser l'harmonie d'une mélodie jouée avec un seul doigt... L'orgue de Chaucisse est un charmant positif de 4 jeux disposés sur un clavier de 54 notes: Doublette 2, Prestant 4, Bourdon 8, Flûte 4. Tout ce matériel sonore est contenu dans un buffet comportant deux tourelles mais dont les tuyaux sont en bois tourné et factices, ajoutées sans doute pour imiter le « grand frère » de Saint-Nicolas-la-Chapelle). Cet orgue a été offert par l'abbé Victor Dumax, vicaire à Notre Dame des Victoires à Paris, petit neveu de Joachim Dumax, lui-même bienfaiteur du hameau, après avoir fait fortune à Paris.⁶

La Perrière, le tirage des registres après restauration.



La Perrière

La tribune de l'église de La Perrière est ornée d'un très bel orgue positif, entièrement restauré et reconstruit par le facteur Denis Londe. Les peintures du buffet, qui constituent un intérêt majeur de l'instrument ont été restaurées par Isabelle Rosaz. Il faut souligner la volonté de la commune d'avoir voulu redonner vie à cet instrument abandonné. Il y a seulement une décennie, il ne restait de cet instrument qu'une vilaine boiserie, barbouillée de badigeon marron, plus aucun tuyau, et un clavier qui n'était pas celui de l'instrument original. Il s'agit de vestiges d'un orgue du XVIII^e siècle (une touche du clavier original subsistait et porte une date inscrite 1745). L'analyse du sommier qui subsistait, en noyer, conforme à la technique italienne, a fourni suffisamment d'éléments pour envisager une restitution pertinente de la tuyauterie et de la composition des jeux. Celle-ci affiche huit jeux au clavier manuel et deux jeux au pédalier. On observe des particularités comme ce pédalier aux touches inhabituelles, ainsi qu'une jolie façade de tuyaux en deux pieds, reproduite en trompe l'œil sur les volets fermés. Des détails techniques et des arguments sur les choix de restauration sont consultables sur le site du facteur Denis Londe. L'orgue sonne merveilleusement dans cette belle église baroque de montagne, il est utilisé notamment par le festival baroque de Tarentaise et fait l'objet de visites-découvertes d'organistes.

Dominique Chalmin

Notes

1. Petit rappel grammatical : amours, délices et orgues sont des termes bien connus pour être masculins au singulier et féminins au pluriel. Mais en ce qui concerne les orgues, il se trouve une subtilité supplémentaire. Le féminin pluriel est seulement emphatique et ne concerne qu'un seul instrument : « les grandes orgues de la cathédrale » ; lorsque l'on parle de plusieurs instruments le mot reste au masculin : « les beaux orgues de la Savoie ».
2. *Les Musiciens, la musique et les instruments de musique en Savoie : du XIII^e au XIX^e siècle*, Auguste Dufour, François Rabut, 1878.
3. Armand Claude : « Il faut sauver un témoignage unique de la facture d'orgue italienne de XVIII^e siècle. (Peisey-Nancroix) », *L'Orgue*, n° 126, 1968.
4. *Inventaire des orgues de la région Rhône-Alpes*, Pierre-Marie et Michèle Guéritey, ARDIM, 1987.
5. « Les orgues de l'abbé Clergeau » (étude biographique et essai d'inventaire), Robert Ramakers, [en ligne], février 2015.
6. Inventaire ARDIM, *op. cit.*

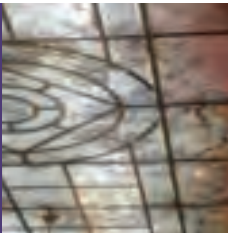
La Perrière, le buffet disposé obliquement sur la tribune.



action ! moteur !

on tourne... en Savoie

La chapelle Saint-Clair au hameau du Monal à Sainte-Foy-Tarentaise, en Haute-Tarentaise.



ARCHITECTURE
& CINÉMA

La Savoie, comme la Haute-Savoie, a été de tout temps, pour la qualité de ses paysages, la diversité de ses panoramas, son patrimoine vernaculaire, la présence des lacs alpins et son relief varié (lignes de crête, cols, gorges...) une terre de tournages de films.

Néanmoins, même si le cinéma, inventé par les Frères Lumières, est né à Lyon en 1895, ceux-ci tournèrent rapidement dans les Alpes, puisqu'ils possédaient une résidence secondaire à Évian (« Villa Lumière » devenu l'Hôtel de Ville). Ils choisirent Chamonix pour ses montagnes, cadre de leurs premiers films. Durant 50 secondes, les films montraient entre autres des scènes d'alpinisme sur la Mer de glace, des séances d'entraînement des Chasseurs alpins « en file indienne sur les glaciers avec les raquettes ».

Il est toutefois très rare dans l'histoire du cinéma qu'un film soit entièrement tourné en Savoie. Cependant, quelques films ont été réalisés en totalité dans ce département :

- « Les bronzés font du ski » (1979) de Patrice Leconte à Val d'Isère, excepté la scène de départ du train avec Michel Blanc tournée à la gare Saint-Lazare à Paris.
- « La femme de mon pote » (1983) de Bertrand Blier avec Coluche, Isabelle Huppert et Thierry Lhermitte se déroule sur les hauteurs de la station de ski de Courchevel 1850.
- « Mince alors ! » (2012), comédie de Charlotte de Turckheim avec Victoria Abril, Lola Dewaere et Pascal Légitimus, ayant pour thème les cures d'amaigrissement est tournée à Brides-les-Bains. Les films sont fréquemment réalisés sur plusieurs départements limitrophes : en Isère (« Fallait pas » (1996) de Gérard Jugnot, « Les rivières pourpres »

(2000) de Mathieu Kassovitz) ou en Haute-Savoie (« Associés contre le crime » (2012) de Pascal Thomas).

Pour les besoins du film, des plans extérieurs aux villes (Paris, Lyon...) sont parfois tournés en Savoie montrant des scènes sportives (parapente, ski, randonnée...), de suspense (course poursuite, évasion...), de détente ou de retrouvailles dans une maison de campagne...

Le choix des films mentionnés dans cet article, s'est porté sur des films célèbres, sur des scénarios liés à l'histoire de la Savoie ou ayant trait à la mise en valeur des paysages et du patrimoine savoyard.

Le territoire de la Savoie devient de plus en plus présent dans les films grâce à l'aide de la production « Auvergne Rhône-Alpes Cinéma ».

Le premier film célèbre en Savoie

Le premier film tourné en Savoie, seulement pour quelques scènes, est sans conteste « L'auberge rouge » (1951) de Claude Autant-Lara avec Fernandel. L'histoire est censée se dérouler en Ardèche mais la majeure partie du film a été tournée au studio parisien de Boulogne-Billancourt. L'histoire raconte que le père et la mère Martin qui tiennent une auberge à Peyrebeille en Ardèche, assassinent les voyageurs de passage pour les détrousser. Le lieu de tournage choisi fut La Féclaz sur le plateau du Revard notamment pour la scène finale. L'équipe du film rejoignait la station par le téléphérique du Revard existant encore à l'époque (cf. *La rubrique des Patrimoines de Savoie* n° 35 de juillet 2015). Du Revard, on peut reconnaître dans le film une route sinueuse et quelques sapins, tout au plus.

L'histoire de la Savoie comme fil conducteur...

Le film « La trace » (1983) de Bernard Favre avec Richard Berry et Robin Renucci tourné à Sainte-Foy-Tarentaise évoque un pan de l'histoire de la Savoie. Le film relate l'histoire d'un colporteur domicilié au Monal (site classé le 22 juillet 1987). En 1859, il quitte son village pour vendre ses articles en Vallée d'Aoste et en Piémont. À son retour, les douaniers français lui réclament l'acquittement des droits de douane car la Savoie est désormais française depuis 1860.

... et faits divers

« Possessions » (2012) d'Éric Guirado avec Alexandra Lamy, Jérémie Renier, Julie Depardieu et Lucien Jean-Baptiste relate l'affaire « Flactif » au Grand-Bornand. Dans le film, le nom de tous les protagonistes, ainsi que les lieux, ont été changés, mais les faits restent assez similaires. La station choisie pour le décor du film, est Méribel-Les Allues. Une courte scène se déroule chez le concessionnaire Renault d'Albertville.

Chalets à Méribel les Allues
(« Possessions », 2012, Éric Guirado).

**Des incohérences
dans la géographie des lieux**

Lorsqu'on analyse un film tourné en Savoie, des incohérences géographiques apparaissent en raison de commodité de tournage.

Le film « Le grand restaurant » (1966) de Jacques Besnard avec Louis de Funès et Bernard Blier se déroule à Val d'Isère. La scène où Bernard Blier guide Louis de Funès, débute aux portes de Paris; la scène suivante est tournée dans la vallée du Loup dans les Alpes-Maritimes, puis au col de l'Iseran pour finir par une folle course-poursuite au cœur de Val-d'Isère. En observant les scènes du film, on s'aperçoit qu'aujourd'hui Val-d'Isère a changé de physionomie. L'ensemble immobilier de la Daille n'a pas encore été construit (datant de 1968 – label architecture contemporaine remarquable) et la patinoire a été démolie. Quant à l'hôtel « Le chamois d'or », il existe toujours.

Dans le film « Fallait pas » (1996) de Gérard Jugnot, une scène en autocar débute aux alentours de Séez pour se terminer dans le centre ancien de Montmélian. La scène dure une minute... pour un trajet de 80 km.

Dans « Mon petit doigt m'a dit » (2005) de Pascal Thomas d'après les romans d'Agatha Christie, les époux Beresford (André Dussollier et Catherine Frot) souhaitent prendre le train au Châtelard au cœur du massif des Bauges, sachant que la gare la plus proche est soit à Montmélian soit à Saint-Pierre d'Albigny (à 30 km du lieu cité dans le film). Dans le film « Associés contre le crime » (2012) de Pascal Thomas, toujours tiré des romans d'Agatha Christie, André Dussollier et Catherine Frot entrent dans le château des Avenières de Cruseilles et se trouvent à l'intérieur des anciens Thermes nationaux d'Aix-les-Bains (monument historique inscrit le 31/10/2016). Il est à noter qu'André Dussollier est revenu tourner à Cruseilles, dans la ville où il avait passé son enfance (il est né le 17 février 1946 à Annecy).



Tournage du film « Les rivières pourpres » (2000) de Mathieu Kassovitz, à l'anneau de vitesse d'Albertville.

Tournage de films et sites olympiques

Les films tournés en Savoie, notamment les scènes sportives, ont permis de mettre en valeur les sites olympiques.

Dans « La femme de mon pote » (cf. plus haut) de Bertrand Blier, l'équipe investit un chalet en bois construit de toutes pièces pour les besoins du

film, au milieu des pistes de Courchevel 1850. Le film se déroule presque en huis clos dans cette maison. Au départ, les scènes d'intérieur devaient être tournées dans les studios parisiens...et finalement tout a été filmé dans la station. Certains passages se déroulent dans le magasin Jean-Blanc Sport à Courchevel 1850. Les toits devaient être déneigés pour éviter que la neige tombe sur les acteurs pendant le tournage. En juin 1983, le chalet a été démonté car il se trouvait dans une zone inconstructible.

Deux scènes des « Rivières pourpres » (2000) de Mathieu Kassovitz (tiré d'un roman de Jean-Christophe Grangé) avec Nadia Farès, Vincent Cassel et Jean Reno se déroulent à l'anneau de vitesse du Sauvay d'Albertville. Ce dernier a été reconverti en stade d'athlétisme après les XVI^e Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie. D'autres passages du film ont été tournés à la grande soufflerie de l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA-CMA) d'Avrieux; Le réalisateur n'a filmé que les extérieurs du bâtiment administratif, à l'architecture austère. Les intérieurs ont été filmés dans l'ancien musée de peinture de Grenoble. La cascade Saint-Benoît à Avrieux au pied de laquelle est découvert le premier corps, a été retenue.

Le film « Mince alors! » (cf. plus haut) a été tourné entièrement à Brides-les-Bains, ancien village olympique. Ce village est aussi une station thermique réputée pour ses cures soignant les maladies de l'appareil digestif et de l'obésité. Ce film traite de ce thème dans un registre comique.





Église Saint-Bernard de Menthon à Val d'Isère, apparaît dans « Les bronzés font du ski » (1979) de Patrice Leconte.



Château de Châtillon à Chindrieux. Trilogie des films de Pascal Thomas avec André Dussollier et Catherine Frot, tirés des romans d'Agatha Christie.

Le patrimoine comme décor...

Le tournage des films en Savoie permet de montrer la diversité du patrimoine savoyard (monument historique, patrimoine vernaculaire et rural...). En 1979, Patrice Leconte a choisi Val d'Isère pour tourner entièrement « Les bronzés font du ski ». L'église baroque « Saint-Bernard de Menthon » (monument historique inscrit le 2 juillet 1951) apparaît souvent à l'écran. N'oublions pas la fameuse scène culte avec Michel Blanc et Fernand Bonnevie, moniteur de ski dans la station et sa réplique « Ce qui ne va pas, M. Dusse, c'est le planter du bâton ». À l'automne 1980, Yves Boisset tourne « Allons z'enfants », un film anti-militariste réunissant Jean Carmet, Lucas Belvaux, Jean-François Stevenin. Même si l'histoire ne se déroule pas en Savoie, il a néanmoins trouvé à Chambéry des sites adaptés aux besoins du film : une ancienne caserne d'infanterie désaffectée, le « Carré Curial », construite sous Napoléon I^{er} sur le modèle des Invalides et la caserne Barbot, bâtie sous la Restauration sarde

pour la cavalerie. La première est devenue est un pôle culturel et festif de la ville, la seconde a été rasée et remplacée par une résidence pour étudiants. Le réalisateur a également tourné les scènes d'entraînement de l'armée sur les Monts, dans un parc dominant la ville. Les films de Pascal Thomas, tirés des romans d'Agatha Christie, avec Catherine Frot et André Dussollier a permis de mettre en valeur le patrimoine savoyard. Dans cette trilogie, leur demeure est le château de Châtillon situé à Chindrieux (monument historique inscrit le 29 avril 1991), situé sur un promontoire au nord du lac du Bourget. Les deux acteurs se promènent souvent dans le jardin dominant le lac. Dans « mon petit doigt m'a dit » (2005), des scènes ont été tournées au château de Carron à Francin (salle à manger, monument historique inscrit le 30 janvier 1989). Dans ce même film, l'enterrement de la tante Ada a lieu dans le cimetière de Barberaz, dans la banlieue de Chambéry. Dans le script, cette scène devait se dérouler sous la pluie.

Cependant, comme le terrain du cimetière est en pente, les pompiers refusèrent qu'on envoie de l'eau pour simuler la pluie afin de préserver le site. Les scènes eurent donc lieu sous un soleil éclatant ce jour-là. Un écran blanc fut même mis en place pour protéger les acteurs, André Dussollier et Catherine Frot. « Le crime est notre affaire » (2008) a été tourné à Saint-Nicolas la Chapelle au café du village et dans l'église baroque surmontée d'un clocher à bulbe (monument historique inscrit le 20 juin 1989).

Château de Carron à Francin (« Mon petit doigt m'a dit », 2004, de Pascal Thomas).





Piscine des thermes nationaux d'Aix-les-Bains (« Mal de pierres », 2016, de Nicole Garcia).



Grand escalier des thermes nationaux d'Aix-les-Bains (« Mal de pierres », 2016, de Nicole Garcia).



Mosaïques dans les thermes nationaux d'Aix-les-Bains (« Associés contre le crime », 2012, de Pascal Thomas).

... avec un focus sur Aix-les-Bains

Sacha Guitry, Fernandel (cf. plus haut), Claude Chabrol, Michel Serrault, Isabelle Huppert, Reda Kateb...ont tous tourné dans cette ville, mettant en valeur le patrimoine thermal de la ville. Les thermes, les palaces, les grands hôtels, le casino ont été mis en avant.

Dans « Rien ne va plus » (1997), Claude Chabrol a choisi comme décor, le casino « Palais de Savoie » (monument historique classé le 31 Octobre 2013) avec la salle de la roulette, décorée par les vitraux de Jac Galland. Michel Serrault et Isabelle Huppert y observent leur « future proie » qu'ils vont essayer d'arnaquer.

Le film « Mal de pierres » (2016) de Nicole Garcia avec Marion Cotillard et Louis Garrel a été réalisé aux anciens Thermes nationaux. L'histoire se passe entre 1950 et 1967. Pour cela, il fallait des thermes d'époque (de nombreux bâtiments en France ont été rénovés et modernisés). L'histoire raconte la vie de Gabrielle (Marion Cotillard), atteinte de la maladie de pierre (calculs rénaux). Sa famille l'envoie en cure en Suisse. Le tournage s'est déroulé dans les anciens thermes, à l'odeur encore soufrée, au milieu des statues et en dessous de la verrière du hall.

Le film « Django » (2017) d'Étienne Comar avec Reda Kateb et Cécile de France, raconte la vie de Django Reinhardt pendant l'occupation et certaines scènes furent tournées au Casino (monument historique classé le 31 Octobre 2013) et dans le hall du Grand Hôtel d'Aix-les-Bains (monument historique inscrit le 24 avril 1986), transformé pour l'occasion en quartier général de l'armée allemande.

Église à bulbe de Saint-Nicolas-la-Chapelle (« Le crime est notre affaire » (2008) de Pascal Thomas).





Lacets du col de l’Iseran (« Le Grand Restaurant », 1966, Jacques Besnard).

... comme les paysages

Les films en Savoie ont été tournés dans des paysages sublimes de montagne, de cols, de gorges, de crêtes, de lacs. Parfois, ces lieux sont classés ou inscrits au titre de la législation sur les sites (loi du 2 mai 1930) du code de l’environnement.

Une scène du film « le grand restaurant (cf. plus haut) » a eu pour cadre les abords du col de l’Iseran (site classé le 2 août 1939) montrant les derniers lacets.

Une scène, d’entraînement à la plongée, du « Grand bleu » (1988) de Luc Besson avec Jean-Marc Barr et Jean Reno a été tournée à Tignes. La scène sous-marine a été réalisée dans l’eau froide et limpide du lac de Chardonnet. Néanmoins, les extérieurs se situent au Col de La Raya, dans la Cordillère des Andes, au Pérou.

Les scènes de parapente dans « Intouchables » (2011) ont été filmées aux Saisies où l’on peut apercevoir le col (site inscrit le 2 novembre 1943), le Mont Bisanne et des vues aériennes de Beaufort. Ce film d’Olivier Nakache et d’Éric Toledano avec Omar Sy et François Cluzet, relate la vie de Philippe Pozzo di Borgo.

Le film « Belle et Sébastien » (2013) de Nicolas Vanier avec Félix Bossuet (Sébastien) et Tchény

Karyo, a été réalisé en Vanoise et dans la vallée de la Haute-Maurienne. Les toitures en lauzes des Hameaux de l’Ecot et d’Avérole, les vieilles ruelles de Bessans, les façades préservées de Bonneval-sur-Arc, les chapelles en pierre, sont des décors que Nicolas Vanier a choisis. Les alpages verdoyants, les troupeaux de tarines, les glaciers étincelants « prennent place » aussi dans ce film.

Un film avec de multiples lieux de tournage en Savoie

« Fallait pas » de et avec Gérard Jugnot, Martin Lamotte, Michèle Laroque, Jean Yanne, Claude Piéplu... s’est déroulé au printemps 1995 en Savoie: Val d’Isère, Villaroger, Sainte-Foy-Tarentaise, le Fort d’Aiton, Montmélian, Challes-les-Eaux, Saint-Alban-Leyse... sans oublier en Isère, le fort Barraux (monument historique classé le 23 août 1990 et ancien fort savoyard) et le château du Touvet (monument historique classé le 16 novembre 1964).

Des tournages en Savoie grâce à Auvergne Rhône-Alpes Cinéma

Ce fonds régional est destiné à financer et à accompagner le développement, la production et la diffusion de films de long-métrage dont une

part significative du tournage se situe en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une photothèque propose aux réalisateurs et aux producteurs une large palette de décors naturels, paysagers, urbains, patrimoniaux en Auvergne Rhône-Alpes pour les tournages de films.

Depuis 2009, pour compléter cette offre, Auvergne-Rhône-Alpes met à la disposition des équipes cinématographiques 5 500 m² de surface de studios pour la production et le tournage à Villeurbanne.

La lecture de cet article vous invitera à la flânerie et à la découverte de ces lieux du septième art, tout en profitant de magnifiques paysages, sans oublier de visiter ou de contempler le patrimoine... et peut-être trouver d’autres sites de tournage non mentionnés.

À noter enfin, que chaque année aux Arcs, pendant une semaine en décembre, au cœur des cimes enneigées et des ensembles « label architecture contemporaine remarquable » (de Bernard Taillefer, de Charlotte Perriand, de Gaston Regairaz...), le cinéma européen est mis à l’honneur le temps d’un festival.

Samuel Bouvier

Vitraux et verrière du casino d’Aix-les-Bains, décor du film « rien ne va plus » (1997) de Claude Chabrol.



42 ans de Commission Départementale des Objets Mobiliers en Savoie

Selon la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite LCAP et le décret n° 2017-456 du 29 mars 2017, les Commissions régionales du patrimoine et de l'architecture (CRPA) remplacent désormais les commissions départementales des objets mobiliers (CDOM).

La fonction de Conservateur des objets mobiliers (Conservateur des antiquités et objets d'art, CAO) est créée par décret du 11 avril 1908 suite à l'application de la loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'État. Gabriel Pérouse, Archiviste départemental de la Savoie, sera le premier conservateur nommé par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts pour cette mission de 1914 à sa mort en 1928; il aura charge d'instruire les dossiers de protection et de constituer une documentation exhaustive, avec photographie. La loi du 31 décembre 1913 instaure en effet la Commission des Monuments historiques (CMH) chargée du classement des objets mobiliers parmi les Monuments historiques. Cette commission nationale statue sur les propositions émises par le Conservateur en fonction de « l'intérêt des œuvres du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ». Plusieurs conservateurs des antiquités et objets d'art vont dès lors se succéder : l'architecte départemental Roger Pétriaux, le graveur André Jacques en charge de la Savoie et Haute-Savoie de 1935 à 1960, l'archiviste départemental André Perret de 1960 à 1965, les conservateurs des musées d'art et d'histoire de Chambéry, Jacques Manoury de 1965 à 1973, puis Jean Aubert de 1974 à 1986, auquel seront adjoints des conservateurs délégués pour l'assister dans sa mission de pré-inventaire, de récolement et de protection avec le concours du Département de la Savoie, Bernard Manipoud, puis Yvan Cadenne et Dominique Richard. Depuis 1995, la Conservation départementale du patrimoine assure cette mission; les conservateurs du patrimoine Dominique Richard, Yvan Cadenne, Jean-Pierre Couren, Philippe Raffaelli, assistés d'un conservateur délégué, se sont succédé.

Par la loi du 23 décembre 1970, le Ministère des Affaires culturelles crée l'Inventaire supplémentaire à la liste des objets classés : « l'inscription sur cette liste est une mesure prise au niveau départemental, mais qui a un caractère national ». En Savoie est alors instituée une Commission départementale des objets mobiliers (CDOM), par arrêté préfectoral du 21 novembre 1972, dont les missions sont ainsi définies :

« – Veiller à la protection des objets mobiliers du Département appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux établissements publics ou aux associations culturelles, dont l'intérêt au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique rend désirable la préservation et d'intervenir, à cet effet, toutes les fois que ces biens se trouvent menacés ;

- étudier et proposer, avec le concours des services compétents de la Direction de l'Architecture, toutes mesures propres à assurer la conservation de ces œuvres ;
- susciter et d'entretenir dans l'opinion publique un état d'esprit favorable à la sauvegarde de ces objets mobiliers ;
- émettre un avis sur les propositions d'inscription sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés qui lui sont soumises ;
- donner un avis chaque fois que le Préfet le juge utile sur les projets de transfert, cession, modification, réparation ou restauration d'objets mobiliers inscrits sur l'inventaire supplémentaire, soumis à la déclaration préalable de l'administration ».

Celle-ci se réunit pour la première fois à Chambéry le 5 décembre 1975. Tous les objets proposés au classement devront dorénavant avoir été examinés au préalable en « CDOM », la Commission des Monuments historiques devenant une commission supérieure, la « CSMH ».

Au fil du temps et du durcissement des critères, il est apparu que de nombreux objets d'intérêt patrimonial local ne pouvaient bénéficier de la protection nationale de l'Inscription. Le Département a pris ainsi l'initiative de créer le Répertoire départemental en 1998, pour apporter le concours de la collectivité départementale à la sauvegarde des objets mobiliers dont les communes sont propriétaires depuis 1905.

42 « CDOM » se sont réunies à Chambéry entre le 5 décembre 1975 et le 16 décembre 2016 pour la protection des objets mobiliers suite au travail de prospection et d'inventaire sur le terrain mais aussi de documentation scientifique, de conseil et d'expertise mené par la Conservation départementale des antiquités et objets d'art.

654 objets mobiliers seront classés avant 1975, 592 classés et 2 373 inscrits entre 1976 et 2016, 773 portés au Répertoire entre 1988 et 2016.

Ces protections ont contribué à la sauvegarde du patrimoine mobilier en Savoie et d'entreprendre de nombreuses opérations de conservation-restauration.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, les fiches descriptives de l'ensemble des objets classés et inscrits au titre des Monuments historiques du département de la Savoie sont consultables sur la base de données nationale Architecture et Patrimoine, Palissy à l'adresse :

www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine



ANTIQUITÉS
& OBJETS D'ART

En Savoie, le conservateur des antiquités et objets d'art et le conservateur délégué restent les premiers interlocuteurs des propriétaires, collectivités publiques ou propriétaires privés, et des services de l'État pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine mobilier.

Jean-François Laurenceau

Inventaire du mobilier d'une chapelle d'alpage dans les années 1970, documentation archives AOA.



Villard-Léger : le réveil du vieux moulin



**INVENTAIRE PATRIMOINE
HYDRAULIQUE**

Un patrimoine menacé

De nos jours, il est rare de voir des moulins se remettre à tourner. Oubliés au fond des forêts, la plupart de ces édifices qui nourrissaient autrefois des villages entiers, tombent en ruine, lentement envahis par la végétation. Les plus chanceux sont reconvertis en habitation mais conservent généralement peu de traces de leur fonction passée si l'on excepte la fameuse meule de pierre réemployée en ornement de jardin... La législation elle-même n'encourage pas la conservation du patrimoine hydraulique puisque les lois de l'Environnement favorisent la suppression des seuils qui pourraient justement motiver la rénovation de moulins pour produire de l'énergie verte.

[ci-dessous] Le moulin de Villard-Léger.

[à droite] Détail de la mappe sarde de Villard-Léger, 1729. En noir, les deux moulins. Il existait une église à proximité aujourd'hui démolie.
Source : Département de la Savoie, Archives départementales, Côte C 4706.



Février 2017 : dans un craquement semblable à un long gémissement, le moulin de Villard-Léger vient de s'éveiller d'un profond sommeil qui a duré plus de 50 ans ! Raccordé à un moteur en attendant une éventuelle remise en eau, son arbre principal re-tourne enfin, entraînant courroies et engrenages précieusement entretenus par les meuniers d'autrefois. Soudain, un claquement sec, puis un second, les dents en bois de la grande couronne¹ rongées par le temps cèdent les unes après les autres. Il faut tout stopper. Il faudra de la patience pour retailer ces 245 pièces et les ajuster, mais le moulin sera de nouveau en état de marche pour les Journées du patrimoine 2017.

Fruit de la volonté d'élus, d'associations ou de particuliers, la restauration d'un moulin est un processus long et complexe, surtout s'il est prévu de le remettre en eau. Plusieurs exemples en Savoie prouvent pourtant qu'il existe des cas réussis de réhabilitation comme le moulin d'Arith ou celui d'Aigueblanche², en parfait état de fonctionnement. D'autres n'en sont plus très loin comme le moulin de Crest-Voland. Dans d'autres cas, comme aux Avanchers³, seul le bâtiment a été sauvé. Avec cet essai de remise en marche, le moulin de Villard-Léger est en bonne voie pour rejoindre ces moulins « vivants ».

Histoire du moulin de Villard-Léger

Conservée dans un état remarquable, la mappe sarde de Villard-Léger fait apparaître au sommet du village, deux moulins implantés au bord du ruisseau de Champ Laurent. Ils appartenaient alors au marquis de Coudrée mais étaient exploités par François Fusier. La propriété va rester liée à cette famille pendant encore plus d'un siècle puisque c'est un autre François Fusier qui la revend en 1854 à Nicolas Charvet. Ce rentier originaire de Voreppe, meurt à la Rochette le 12 février 1857. Le lendemain, le

notaire coupe le fil de soie et rompt les scellés de cire noire qui protègent les dernières volontés du défunt. Dans ce testament « secret »⁴, il laisse un anneau de diamant à une jeune femme, donne de l'argent à l'Eglise pour repos de son âme et lègue son perroquet à un ami. Pour le reste de ses biens dont le moulin de Villard-Léger, il nomme comme héritier, Adolphe Choudin, le fils de son cher neveu « à la condition bien expresse qu'il se mariera convenablement avant l'âge de trente-sept ans ». Sans perdre de temps, ce jeune homme de 27 ans⁵ se marie le 22 septembre suivant et touche l'héritage. Le 16 novembre, il vend le moulin à Claude Barbin. Dix ans plus tard, celui-ci le donne en dot à ces filles, Virginie et Pierrette-Victorine, qui ont épousé deux frères, Pierre et Claude Meurier. Au début du XX^e siècle, c'est Jean-Claude, le fils de Pierre, qui exploite le moulin. Vers 1916, il y installe une petite centrale électrique qui fournit de l'électricité au hameau. Jean-Claude a déjà de l'expérience dans ce domaine car il a équipé quelques années plus tôt une autre centrale à Chamoux-sur-Gelon avec son associé François Janex. Après le décès de Jean-Claude en 1922, son fils Gaston lui succède. Il exploitera le moulin jusque dans les années 1950 et la centrale jusqu'en 1960.





La centrale hydroélectrique aménagée par Jean-Claude Meurier, moulin de Villard-Léger.



Vue des engrenages et des transmissions.

De découverte en découverte

En 2004, celle qui deviendra son acquéreuse pousse la porte du vieux moulin. Elle tombe immédiatement sous le charme de cette belle bâtisse de pierre où rien ne semble avoir bougé depuis le départ de Gaston Meurier. Dans la partie meunerie qui a été modernisée au cours du XIX^e siècle, tout est resté en place : engrenages, courroies, élévateurs à godets, meules, blutoir, etc. Seule la conduite d’amenée d’eau est inutilisable. Bien consciente de ce patrimoine remarquable, la nouvelle propriétaire aménage son logement dans l’ancienne grange sans toucher au reste des bâtiments. Au fil du temps, le moulin livre peu à peu ses secrets : la turbine qui entraînait les mécanismes est découverte sous une trappe, une meule de pierre apparaît sous le crépi d’un mur extérieur, très récemment l’ancienne roue en bois démontée a été trouvée dans un recoin. Treize ans après son acquisition, la nouvelle meunière, aidée par deux grands spécialistes de l’hydraulique, est enfin parvenue à réveiller le moulin. Construit et entretenu pendant des siècles par des hommes, c’est à une femme qu’il doit son renouveau.

Clara Bérelle

Remerciements à Evelyne, Serge, Georges, Jérôme, Noël, Pascal, Régis, Jean-Pierre, Bernard Laurent, Amandine et tous ceux qui ont contribué à faire revivre le moulin.

Notes

- 1. Couronne : dans un moulin, roue équipée de dents servant à la transmission d’un mouvement de rotation.
- 2. La Rubrique des Patrimoines de Savoie, décembre 2014, n° 34, p. 30-31.
- 3. La Rubrique des Patrimoines de Savoie, décembre 2015, n° 36, p. 28-29.
- 4. Testament « secret » ou testament « mystique » : il est remis dans une enveloppe fermée à un notaire en présence de témoins ou à deux notaires. Cette forme assure une confidentialité parfaite.
- 5. Côte : ADS 6E 7736.

Enquête au moulin

En entrant dans son moulin au petit matin du 15 avril 1848, le meunier François Fusier a une étrange impression. Il fait le tour des installations et c’est en s’approchant du blutoir qu’il s’aperçoit que les toiles qui servent à tamiser la farine ont été lacérées. Les malfaiteurs ont dû agir pendant la nuit. La porte était pourtant bien fermée à clé mais ils ont dû passer dans l’intervalle qui existe entre le haut du mur et le toit du bâtiment. C’est une catastrophe, le moulin va être arrêté plusieurs jours sans compter qu’une nouvelle toile coûte cher, il y en a au moins pour 80 livres nouvelles de dégâts. Le meunier se précipite au mandement de Chamoux pour porter plainte. Immédiatement, il fait part de ses soupçons sur François Bouvier et son fils Charles. N’ont-ils pas menacé de lui nuire quelques jours plus tôt ? Les deux familles sont voisines et le meunier ne supporte plus que les poules des Bouvier viennent picorer le maïs dans son galetas. C’est vrai qu’il les chasse de temps en temps mais si deux ou trois sont mortes, ce n’est pas de sa faute, le poison était destiné aux rats ! En tout cas depuis, c’est la guerre. Charles Bouvier s’est même disputé avec le fils du meunier, Claude, à la boutique de Gabriel Morisoz. Il peut en témoigner. Occupé à sa forge, il a bien entendu malgré le bruit, le fils Bouvier dire « Autant ils nous en feront, autant nous leur rendrons ». C’est sûr, ce sont eux les coupables ! D’ailleurs François Bouvier est un malfaiteur et un voleur de bois ! *Malgré le constat des dégâts et les témoignages de plusieurs villageois, la justice en décide autrement. Le 24 août 1848, la procédure aboutit à un non-lieu (ADS, 7FS7 10379).*

Visite de moulins

- **Le moulin de Villard-Léger**
sera ouvert au public pour les Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017 de 10h à 18h
Réservation conseillée au 06 75 31 62 89
Pour patienter cet été en attendant de le découvrir, vous pouvez visiter en Savoie :
- **Le moulin de Crest-Voland**
moulinaioz@hotmail.fr
06 07 26 36 24
- **Le moulin d’Aigueblanche**
www.aigueblanche-patrimoine.com

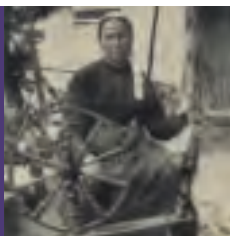
Vue de l’une des deux paires de meules du moulin.



écouter le Beaufortain

les lettres d'Émilie en Beaufortain

Parmi la cinquantaine d'ouvrages édités par la Fondation Facim, un audiolivre tient une place particulière dans la collection Regards sur le patrimoine. Il invite à découvrir des témoignages exceptionnels de nos aînés de la vallée du Beaufortain. Des hommes et des femmes humbles et dignes prennent la parole pour exprimer leurs conditions de vie d'une rudesse que l'on imagine peu aujourd'hui...



PATRIMOINE IMMATÉRIEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



« Avalanche de Beaubois, 23 décembre 1923, à 15 h (2 maisons détruites, 9 morts). »

À droite: ski sur les pentes du Grand Mont, Arêches.



« Villard-sur-Doron, travaux d'hiver ».



Au fil de la plume d'Émilie est née une chronique du Beaufortain emprunte d'esprits du passé. Cet audiolivre est le fruit d'un travail collaboratif entre plusieurs intervenants ayant voulu transmettre une mémoire vivante. Cet hommage se construit au travers de plusieurs témoignages oraux de personnes ayant vécu dans cette vallée savoyarde entre 1910 et 1930. La parole d'autrefois y est retranscrite sous forme de feuilleton avec comme fil conducteur la correspondance écrite d'Émilie une sage-femme venue travailler dans la vallée.

Ce projet guidé par Hélène Viallet, puise ses origines d'une collecte de mémoire orale des régions de montagne, lancée dans les années 1980 par l'Université des Sciences Sociales de Grenoble sous la direction de Claude Vial. Hubert Favre, alors président de l'Association d'Animation du Beaufortain, travailla avec trois étudiants à la réalisation d'un documentaire sous forme de feuilleton radiophonique, à partir du recueil de souvenirs d'environ 80 personnes âgées. Les étudiants établirent alors une sélection d'extraits de ces enregistrements en les enrichissant d'interviews complémentaires et d'enregistrements de bruit locaux. Le montage audio réalisé donna naissance à l'émission *Émilie du Beaufortain, lettres d'un pays de montagne* diffusé sur Radio France Savoie puis sur Radio France Isère.

Ce patrimoine oral a été repris par la Fondation Facim en 2012 afin de continuer à donner de la voix aux lettres d'Émilie ainsi qu'à ces personnes ayant vécu à Beaufort, Villard et Hauteluce avant les grandes évolutions des années 1960. *Écouter le Beaufortain* conte à nos oreilles l'histoire du monde rural sur une période allant de 1923 – année où survient l'avalanche de Beaubois – jusqu'au début des années 1960, un temps marqué par la construction des premiers barrages. Différents aspects de la vie agropastorale sont authentiquement évoqués dans la parole des anciens : l'absence quasi-totale de mécanisation dans les travaux agricoles, la soumission des activités humaines aux lois de la Nature, la pente, l'altitude et le cycle des saisons dictant le rythme de vie des montagnards.

La vie sociale de l'époque constituée de la scolarité, du mariage et des accouchements est également mise en lumière. Les traditions religieuses telles que les bénédictions octroyées aux hommes et aux bêtes lors des dimanches et des fêtes de la grand-messe, témoignent de l'importance de la croyance en la protection divine. Les coutumes locales sont aussi abordées avec des récits sur la badoste ou le charivari forgeant l'esprit de clocher. L'aspect économique transparait avec l'épisode des attentions portées au bétail, mieux « soigné » que les femmes et les enfants. En ce temps-là, les animaux représentaient l'unique source de



Villard-sur-Doron, le café, vers 1910.
« Bons souvenirs. Amitié. Céline ».



« Départ pour la montagne. » « Avec un tendre baiser je t'envoie un [...] de nos belles montagnardes. Ta tante Y. Vibert ».

Sauvegarde du patrimoine immatériel en Savoie

Depuis 2006, les Archives départementales de la Savoie accueillent des enquêtes orales commanditées par des collectivités et des organismes divers pour des projets de valorisation environnementale, économique ou patrimoniale. Le but de cette démarche est d'offrir un espace de conservation pour les enregistrements mais aussi de permettre leur réutilisation pour d'autres études et recherches.

richesse des familles paysannes et le fromage fabriqué nommé gruyère de Beaufort était réservé à la vente. Cette denrée précieuse constituait une des seules sources de revenu pour les éleveurs. L'apparition des premiers congés payés en 1936 signe les prémices du tourisme avec le développement des premières compétitions de ski dans les années trente. L'histoire se dénoue enfin sur le souvenir de la Seconde guerre mondiale avec des récits parlant de la Résistance ainsi que l'évocation de moments clés tels que l'attaque du poste allemand de Beaufort par les FTP venus d'Ugine.

Ces traces orales manifestant la vie rustique d'autrefois, empreinte d'expressions dialectales savoyardes, représentent un précieux héritage patrimonial. *Écouter le Beaufortain : les lettres d'Émilie en Beaufortain* réaniment des voix beaufortaines d'antan pour rendre un vibrant hommage à une génération qui a façonné les paysages du Beaufortain d'aujourd'hui. La richesse culturelle des passeurs de mémoire est ici portée à nos oreilles. Prenons le temps de l'écouter.

Anne Delafontaine

D'après le texte d'Hélène Viallet, conservatrice en chef du patrimoine et la collecte orale réalisée par Claude Viard (coffret-livret *Écouter le Beaufortain, Les lettres d'Émilie en Beaufortain*, Fondation Facim, 2013).

À gauche : vallon de Roselend avant le barrage.
Ci-dessous : scierie Avocat, Beaufort. « Mon papa au travail il y a 30 ans ».



partage des lointains

17^{es} Rencontres littéraires en pays de Savoie à Aix-les-Bains et à l'Abbaye d'Hautecombe



Organisées par la Fondation Facim depuis 2001, *Les Rencontres littéraires* explorent les chemins contemporains de l'écriture en dialogue avec le paysage. Depuis 2016, elles mettent à l'honneur des écrivains du monde entier ayant choisi de s'exprimer en langue française. L'édition 2017, enrichie d'une programmation sur trois jours proposée par Catherine Pont-Humbert, conseillère littéraire, s'est déroulée du 23 au 25 juin. Ce temps privilégié d'échange avec sept auteurs invités a réuni plus de 300 personnes le temps d'un week-end à Aix-les-Bains et l'Abbaye d'Hautecombe.

Lecture par Dany Laferrière à l'abbaye d'Hautecombe.



Retour en mots et en images sur trois jours loin du tumulte de la vie quotidienne

C'est en poésie et en musique que l'édition 2017 s'ouvre le vendredi soir au Centre des congrès de la ville thermale. Le temps d'une lecture musicale du poème *Bogolan*, l'auteur Julien Delmaire et le contrebassiste Jordy Martin jouent de leur complicité pour emmener le public vers un premier lointain : le quartier de Thiaroye, faubourg de Dakar au Sénégal.

Samedi, au Grand Port d'Aix-les-Bains, deux bateaux accueillent auteurs et public pour 1 h 15 de navigation lente sur le lac du Bourget, au rythme des mots des écrivains invités. À bord du

premier l'ambiance est à la méditation. La pensée vagabonde, lorsque Abdourahman Waberi, installé parmi les voyageurs, fait entendre les sonorités poétiques « *de la grande chanson tellurique* ». L'atmosphère du second bateau, radicalement différente avec ses tables de bistrot, suscite conversations et échanges. Une fois débarquée à Hautecombe, la promenade littéraire se prolonge par de nouveaux temps de lecture, au cours desquels les écrivains dialoguent avec « l'esprit du lieu ». Assise en tailleur sur le mur d'enceinte de l'Abbaye – figurant l'idée d'une frontière entre lac et montagne, sacré et profane, Orient et Occident – Hyam Yared évoque sa quête d'une arabité ouverte sur le monde... « *Le panorama est telle-*

ment beau qu'on peut y introduire la mort » poursuit Dany Laferrière. Inscrivant sa lecture dans l'histoire d'Haïti, il tourne délibérément le dos au lac : « *les esclaves ne regardaient jamais la mer. Elle leur donnait la nostalgie du pays des origines. Or, rien de plus dangereux qu'un esclave qui se souvient* ». On l'aura compris, les récits partagés parlent de villes, de pays, d'événements historiques parfois éloignés dans l'espace et le temps du lieu de leur énonciation (pour l'exilé) ou de leur réception. C'est ainsi que la force créatrice des auteurs transporte le public dans un commissariat de police de Port-au-Prince ou dans la poussière et le vacarme des rues du Caire...



Après le déjeuner la « sieste littéraire » ravit plus d'un auditeur bercé par les chuchotements d'Élisa Shua Dusapin, transporté dans le monde fantaisiste d'Irina Teodorescu ou réjoui par les poèmes érotiques de Julien Delmaire.

La dynamique des échanges reprend lors d'une table ronde au cours de laquelle Dany Laferrière, Hyam Yared et Abdourahman Waberi se font éveilleurs de conscience : gommant les frontières des cultures, des ethnies ou du genre, ils dénoncent les assignations identitaires. Puis le rituel des signatures dédicaces, toujours très apprécié du public, favorise la rencontre lecteur auteur et permet de mettre à l'honneur le 8^e opus de la collection « Paysages écrits » *L'illusion poétique* d'Ananda Devi.

La journée s'achève par une lecture musicale de Catherine Pont-Humbert, accompagnée de Shadi Fathi au sétar, zarb et daf : *Écrire, c'est dire le monde*, inspiré d'un poème d'Édouard Glissant et nourri de textes de langue française du monde entier.

Dernier temps de ces Rencontres, le brunch du dimanche matin dans le parc floral d'Aix-les-Bains au cours duquel les auteurs invités nous offrent des textes d'écrivains qui ont compté dans leur vie de lecteurs. Au rythme des phrases d'Aimé Césaire, de Robert Walser, de Borges c'est un héritage littéraire qui se transmet alors.

L'immensité dans la proximité

L'expérience littéraire partagée durant ces 17^{es} Rencontres a plongé les participants dans un espace-temps à la fois local et global : découverte des joyaux de Savoie, mais aussi de situations multiples, d'espaces géopolitiques et culturels de par le monde. La fin de l'ethnocentrisme européen semble en effet ainsi favoriser la genèse d'un espace littéraire multiforme, quand bien même serait-il exprimé dans la langue de Molière...

Anne Delafontaine, Philippe Hanus

Note

1. *L'illusion poétique*, Ananda Devi, Fondation Facim/ Paulsen, juin 2017.

À gauche : le public sur la grande terrasse de l'Abbaye lors d'une lecture par Hyam Yared.

Ci-dessous : l'arrivée des participants aux 17^{es} Rencontres à l'Abbaye.



Une « appli » personnalisée pour découvrir les patrimoines franco-suisses.

découvrir et partager les patrimoines franco-suisses avec l'application Traverse

Traverse est une « appli mobile » permettant la découverte personnalisée des patrimoines franco-suisses. Dès l'automne 2017, elle accompagnera habitants et visiteurs de ce territoire transfrontalier dans l'interprétation d'un paysage, la visite d'un monument ou la dégustation d'un produit de terroir.

Au moyen d'une collection d'images (fixes et en mouvement) et de sons issus des fonds des partenaires publics du projet, reliés entre eux par des propositions narratives originales (sous forme de playlists) les contributeurs de Traverse font la part belle aux évocations sensibles du territoire. À leur côté on découvrira les modes de vie des hommes de la Préhistoire ; on embarquera sur les navires du Léman de la Belle Époque ; on se souviendra des luttes de la Résistance... Avec Traverse chacun pourra compiler des anecdotes personnelles, les partager et ainsi raconter ou se faire raconter une parcelle de l'histoire de ce territoire franco-suisse.

Le site internet de Traverse présente des billets

sensibles sur la géographie, l'histoire et les mémoires du territoire. Il est aussi un forum de discussion sur l'expérience en cours à travers ses aspects techniques, son cadre éthique et les enjeux du travail collaboratif : www.traverse-patrimoines.com

Piloté par deux chefs de file, la Fondation Facim (Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne, Savoie, France), et le SIPAL (Service immeuble patrimoine et logistique, canton de Vaud, Suisse), le projet Traverse – Patrimoines en partage est soutenu par le programme de coopération territoriale européenne INTERREG V A France-Suisse, axe 2 : protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel 2014-2020. Cette opération est conduite en étroite collaboration avec les services patrimoine des deux régions et des six départements transfrontaliers et les sites partenaires.

Philippe Hanus

le diptyque de Charlotte de Savoie

une acquisition exceptionnelle
du Département de la Savoie pour le Musée Savoisien



ACTUALITÉS COLLECTIONS
MUSÉE SAVOISIEN

Une commande princière

Le contexte de production de ce diptyque n'est actuellement pas documenté par des sources écrites. Les armes figurant au revers des deux panneaux, parti de France et de Savoie, ainsi que les lettres L et C désignent Charlotte de Savoie (vers 1441-1483) comme son destinataire initial. Fille de Louis I^{er}, duc de Savoie (1440-1465) et de Marie de Bourgogne (1386-1422), elle est mariée dans la Sainte-Chapelle de Chambéry en 1451 au dauphin Louis (1423-1483). À la mort de

Charles VII survenue en 1461, ils deviennent roi et reine de France. Charlotte de Savoie est représentée agenouillée en prière devant la Nativité et présentée par saint François d'Assise. Elle est vêtue d'une robe fleurdelisée et d'un riche manteau de brocart. Elle est coiffée d'un grand hennin supportant un long voile blanc d'une grande légèreté. Ce vêtement correspond à la mode des années 1470. La représentation de deux scènes de l'enfance du Christ invite à voir dans cette œuvre une commande réalisée à l'occasion de la naissance

d'un enfant du couple royal. Dans les années 1470, Charlotte de Savoie et Louis XI ont déjà perdu quatre enfants en bas âge dont trois fils – l'un mort-né prénommé François (1466). Ce diptyque pourrait donc avoir été commandé pour la naissance du second François, né le 3 septembre 1472 et mort en juillet 1473. La présence de saint François d'Assise s'expliquerait alors par son choix comme saint patron du nouveau-né. Seuls trois enfants de Charlotte de Savoie et Louis XI ont atteint l'âge adulte : Anne de Beaujeu (1461-1522),

Les deux faces du diptyque de Charlotte de Savoie : la Nativité et l'Adoration des mages.





Présentation du diptyque de Charlotte de Savoie au public le 29 juin 2017, dans la Sainte-Chapelle, au château des ducs de Savoie.



régente en 1494-1495, sainte Jeanne de France (1464-1505), reine de France (1498), et Charles VIII (1470-1498), roi de France (1483-1498).

Charlotte de Savoie a pu commander cette œuvre directement pour son usage personnel, mais il a également pu être réalisé à la demande d'un membre de sa famille demeuré en Savoie pour le lui offrir à l'occasion de cette naissance: un de ses frères, par exemple Janus de Savoie (1440-1491) partisan de Louis XI dans son conflit avec Charles le Téméraire (1433-1477), ou un membre de l'entourage de son neveu, Philibert I^{er} (1465-1482), jeune duc de Savoie. Les voyages de Charlotte de Savoie sont peu documentés et rien n'atteste sa présence en Savoie après son départ à la cour de France. L'artiste a donc pu la rejoindre dans la vallée de la Loire ou avoir connaissance de son portrait par une autre œuvre disparue, dessin ou peinture.

Une œuvre de dévotion privée

Les dimensions réduites de ce diptyque – 42x32 cm pour chacun des deux volets – le destinent à un oratoire privé. La qualité de conservation de son revers permet de supposer qu'il était protégé par un étui, par exemple en tissu ou en cuir, lorsqu'il devait voyager. L'emplacement des charnières qui permettait de le refermer pour faciliter son transport est décelable dans les radiographies. Il en va de même de l'emplacement de deux fixations au sommet de chaque volet qui permettait de le suspendre. Une telle utilisation peut être comparée à l'enluminure représentant le duc de Bourgogne Philippe le Bon assistant à la messe: il est agenouillé dans son oratoire, priant devant un petit diptyque suspendu par un lien fixé à chacun des volets.

Le statut privilégié de la propriétaire de cette œuvre transparaît particulièrement dans la richesse du revers des panneaux. Les matériaux utilisés (or, argent) ainsi que l'effet décoratif imitant le chatoiement d'une pièce d'orfèvrerie rehaussent le prestige de ce diptyque. Son éclat initial était plus prononcé qu'aujourd'hui: des glacis colorés, partiellement conservés sur la couronne, faisaient varier l'intensité de l'or, tandis qu'une feuille d'argent recouvrait la croix de Savoie des armes de sa propriétaire. Ses armes, son portrait, les roses rouges qui figurent sur d'autres manuscrits lui appartenant, les initiales liées par des lacs d'amour des deux époux concourent à la surenchère des symboles personnels essentiels à l'apparat du pouvoir à la fin du Moyen Âge.

Une œuvre savoyarde

Les études stylistiques¹ menées jusqu'à présent rattachent cette œuvre à l'influence de la peinture flamande, transmise par les artistes de la haute vallée du Rhin. L'adoration des mages a,

par exemple, été rapprochée d'une enluminure conservée à Saint-Gall². L'Enfant Jésus peut également être rapproché d'œuvres influencées par Conrad Witz (vers 1400-vers 1446). Le dessin des plis des vêtements peut également évoquer certaines des premières gravures de Martin Schongauer (1450-1491) ou du maître E5 (vers 1420-vers 1468). Charles Sterling voyait également dans la figure de saint François une influence du nord de l'Italie. Plus récemment, Frédéric Elsig a proposé de rapprocher ce diptyque des peintures murales de l'église Saint-Julien de Tournon-sur-Rhône. Les sources écrites témoignent de la circulation de peintures d'origines géographiques variées dans le duché de Savoie à la fin du Moyen Âge. Le petit nombre de peintures conservées de cette époque constitue néanmoins un obstacle important à l'identification plus précise de l'auteur de ce diptyque reconnu comme savoyard par la plupart des auteurs, à l'exception de Frédéric Elsig qui propose d'en situer la production à Lyon ou dans le Dauphiné. Quoi qu'il en soit, cette œuvre témoigne du type de commande que pouvait passer la maison de Savoie à la fin du Moyen Âge. En effet, elle se distingue nettement de la production contemporaine de la vallée de la Loire où Charlotte de Savoie et Louis XI résidaient de manière privilégiée.

Très peu de peintures sur panneau savoyardes du Moyen Âge sont parvenues jusqu'à nous. Celles que nous conservons proviennent généralement d'édifices religieux importants: leur usage est donc très différent de ce diptyque de dévotion privée dont aucun autre exemple n'est connu actuellement pour cette région.

Cette œuvre enrichit donc les collections du Musée Savoisien de manière décisive et permettra de montrer au public un exemple significatif de commande de la maison de Savoie à la fin du Moyen Âge. Placé au cœur du parcours de visite, dans la thématique présentant l'évolution du rapport du pouvoir au territoire, il constituera un élément sans aucun doute inoubliable de l'expérience du visiteur.

Sébastien Gosselin

Notes

- 1 • Charles Sterling, « Carnet Savoyard », *Revue du Louvre*, 1978, p. 334-337 ;
• Frédéric Elsig, « Les courants d'influence dans la peinture savoyarde du XV^e siècle », in *Entre l'empire et la mer: Traditions locales et échanges artistiques, Moyen Âge-Renaissance*, Acte du colloque de 3^e cycle romand de Lettres, Genève-Lausanne 2002, dir. Maurizio Natale et Serena Romano, Rome, Viella, 2007, p. 228 ;
• Bertrand Jestaz, « Un diptyque royal de 1472 », *Bulletin monumental*, t. 172-173, 2014, p. 241-242 ;
• Matthew Reeves, « The Diptych of Charlotte of Savoy », in *Late Medieval Panel Paintings II: Materials, Methods, Meanings*, dir. Susie Nash, Londres, Paul Holberton, 2016, 352 p., p. 231-249.
2. Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall, cod. 987, p. 546, 1454.



de la Rose à l'Oiseau : productions céramiques annéciennes

n° 20 de la collection « Culture 74 »



ARCHÉOLOGIE

En 2001, les projets de recherches menés sur la faïencerie de Sainte-Catherine, dirigés alors par le Musée-Château d'Annecy, et la découverte de l'atelier du Saint-Sépulcre, dans l'enceinte du lycée Gabriel Fauré d'Annecy, à l'occasion de fouilles entreprises par le Département de la Haute-Savoie, ont permis de mettre au jour deux ateliers annéciens de céramique. Le premier se consacre principalement à la production de vaisselle fine destinée à une clientèle aisée ; le deuxième à la fabrication de poteries vernissées plus utilitaires relevant d'un art dit « populaire ».

Les recherches archéologiques menées sur ces deux sites ont participé à la découverte de dépotoirs remplis de ratés de cuisson – formes brisées ou ratées lors de la cuisson – et qui ont contribué à mieux connaître les productions céramiques haut-savoyardes de la fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle [Fig.2].

Ci-dessous : [Fig. 2] Les deux ateliers annéciens. Fond de la carte Scan EM-IGN-Carte d'État-major au 1/40 000. DAO : S. Mahfoudi, Département de la Haute-Savoie.

À droite : Fouilles du dépotoir de l'atelier du Saint-Sépulcre en 2001.



Le Département de la Haute-Savoie, Unité Archéologie et Patrimoine bâti, publie le dernier numéro de la collection *Culture 74* consacré à l'âge d'or de la production céramique annécienne [Fig.1]. Cet ouvrage collectif met à l'honneur deux sites ayant fait l'objet de fouilles : la faïencerie de Sainte-Catherine (XVIII^e siècle) et l'atelier de poterie de terre vernissée du Saint-Sépulcre (XIX^e siècle).

La faïencerie de Sainte-Catherine d'Annecy

En 1180, une communauté religieuse féminine de l'ordre de Cîteaux s'installe dans un petit vallon de la montagne du Semnoz, accédant au rang d'abbaye en 1243. Elle reste jusqu'en 1772 pour ensuite s'unir à celle de Bonlieu, rejoignant un couvent situé au centre d'Annecy. Ainsi, en 1780, le bâtiment est loué à Michel Neppel qui installe une manufacture de faïence. Plusieurs personnes reprennent les activités – Jean-Pierre Martin, Jean-Claude Burnod, Pissard et Cauly – mais les fours s'éteignent en 1797, année où elle ferme ses portes.

En dépit d'une production éphémère, les céramiques de Sainte-Catherine rivalisent avec celles produites dans d'autres faïenceries savoyardes : La Forest à Saint-Ours (73), Hautecombe (73), Charmot à Sciez (74).

Les sondages réalisés sur le site ont livré plusieurs milliers de fragments : du matériel d'enfournement (pernettes, gazettes et colombins) utilisé pour aider à la cuisson des céramiques dans le four, des tuiles et des briques, de la faïence, du biscuit (les formes qui ont subi une première cuisson avant



la pose de l'émail) [Fig. 3] et, enfin, de la terre vernissée. En effet, pour assurer leur subsistance plusieurs fabriques, dont celle de Sainte-Catherine, adjoignent à leur production de luxe des articles moins dispendieux comme les tuiles, les briques et la poterie vernissée.

Les assiettes et soupières dites de « petit feu » aux couleurs vives et aux décors floraux comme la rose et l'œillet au « manganèse » sont les formes les plus connues, au sein des collections publiques et privées. En revanche, l'étude archéologique met en évidence principalement de la faïence dite de « grand feu ». Cette technique de fabrication et de cuisson était difficile à maîtriser ce qui explique les nombreuses imperfections et une grande quantité de ratés. Les assiettes, les plats, les bénitiers, les soupières, les couvercles sont les pièces les plus représentées, décorées de motifs végétaux, animaux et géométriques [Fig. 4].





[Fig. 4] Ensemble de fragments en faïence de « grand feu » aux décors polychromes.

À gauche: [Fig. 1] *De la rose à l'oiseau* est disponible au Conservatoire d'art et d'histoire d'Annecy (18 av. de Trésum, 74000 Annecy), au Musée Archéologique de Viuz Faverges et très prochainement aux Musées d'Annecy. Prix: 15 €. Renseignements: 04 50 33 23 70.

De la faïence à la terre vernissée

L'histoire de la production de la faïence en Haute-Savoie s'étend pratiquement sur un siècle. La disparition de plusieurs faïenceries à la fin du XVIII^e siècle comme celles de Sainte-Catherine, l'Épine (73), Massingy (74) va mettre au chômage une main d'œuvre qualifiée. Très vite leur savoir-faire va être mobilisé au sein des premières poteries de terre vernissée. À la demande d'une nouvelle clientèle locale, les ateliers fabriquent des ustensiles nécessaires à la vie rurale ou domestique, à moindre coût.

L'âge d'or de la poterie vernissée savoyarde débute alors et pour un peu plus d'un siècle, dès la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, la plupart des poteries ferment leurs portes, victimes du modernisme et de l'arrivée sur le marché de matériaux beaucoup moins coûteux (verre, plastique et aluminium). Peu à peu les objets aux couleurs chaleureuses et aux motifs animaliers, végétaux et géométriques quittent leur première fonction pour devenir des objets de collection ou touristique.

La poterie de terre vernissée du Saint-Sépulcre

L'atelier du Saint-Sépulcre s'installe dans un ancien monastère, situé en dehors des murs d'Annecy. Le prieuré du Saint-Sépulcre, de l'ordre des chanoines



[Fig. 5] Plusieurs formes en terre vernissée produites dans l'atelier du Saint-Sépulcre.

réguliers de Saint-Augustin, est fondé en 1348. À la Révolution, le bâtiment est réquisitionné au titre des Biens Nationaux et revendu. Implantés au bord du Thiou, dès 1808, les Zaberer semblent déjà produire de la terre vernissée au Saint-Sépulcre. L'atelier est repris de 1861 à 1939 par la famille Hertz.

Le dépotoir fouillé en 2001 a fourni un matériel façonné au début du XIX^e siècle par les Zaberer. Très séduisante et expressive par ses couleurs et décors, la poterie du Saint-Sépulcre privilégie le jaune et l'ocre comme couleurs de fond. Les assiettes, les bols d'alpage, les bénitiers, les vinaigrières, etc., sont ornés de fleurs et de végétaux (roses, tulipes, pyroles), de dessins géométriques, d'oiseaux, de tourbillons et de jaspé [Fig. 5].

Liliana Ceci

Notes

1. Céramique recouverte d'une glaçure transparente à base de plomb.
2. Après façonnage (tournage ou moulage), le décor est posé sur l'émail déjà cuit.
3. Après façonnage les formes subissent une première cuisson à 980°C pour obtenir un biscuit. Ensuite, l'application de l'émail et les décors pour subir une deuxième cuisson entre 980 °C et 1050 °C.



[Fig. 3] Assiette complète en « biscuit ».

exposition à la Chartreuse de Mélan

À nos prières, unissez vos labeurs.
Mélan : cinq siècles d'entreprise monastique.

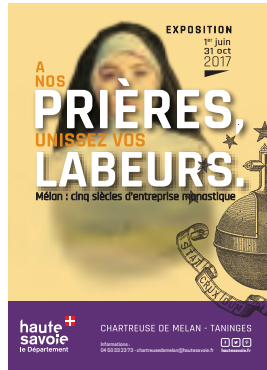
Une nouvelle exposition est présentée à la chartreuse de Mélan (Taninges) depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 31 octobre 2017.

Elle valorise des recherches historiques, archéologiques et patrimoniales initiées par le Département de la Haute-Savoie. De 1292 à 1792, la chartreuse de Mélan a fonctionné grâce à une économie essentiellement fondée sur son patrimoine foncier constitué d'alpages, de bois, de vignes, de pêches et de moulins... Offrant un regard renouvelé sur l'économie du monastère, l'exposition aborde la question par une approche historique et ludique.

L'exposition est enrichie d'un jeu de Monopoly (avec l'aimable autorisation d'Hasbro France), reprenant les dépendances de Mélan à l'échelle du cloître, et d'écrans informatiques permettant de visiter virtuellement l'exposition de l'année 2016.

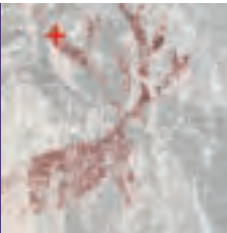
Entrée gratuite
Ouverte tous les jours
du 1^{er} juin au 31 octobre
de 10h à 13h et de 14h à 18h

Informations 04 50 33 23 73
ou chartreusedemelan@hautesavoie.fr



analyses physico-chimiques des peintures rupestres du Rocher du Château

de la nature des pigments à l'évolution de la paroi



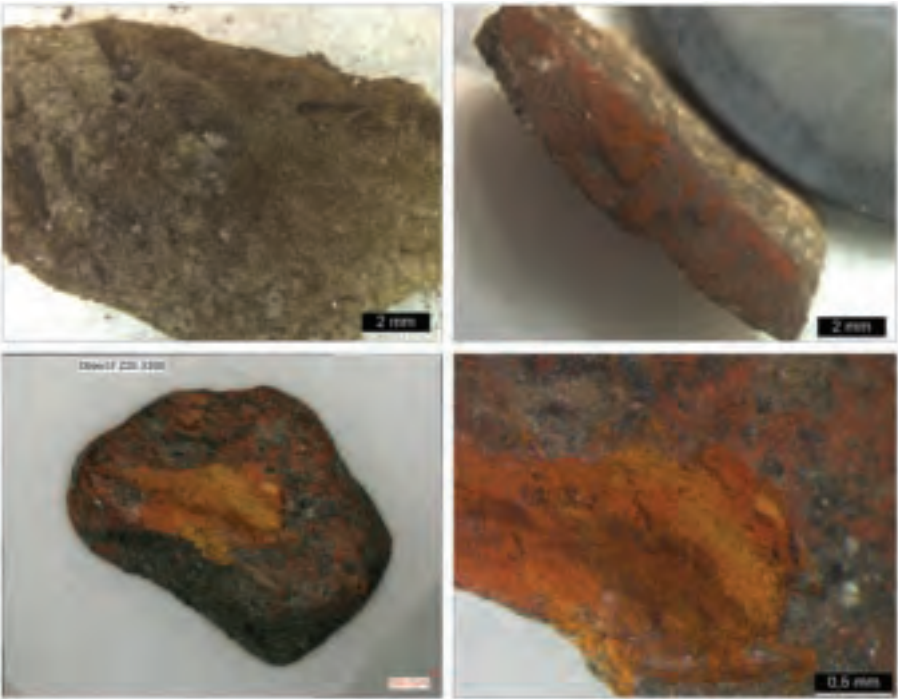
ARCHÉOLOGIE

Les peintures rupestres du Rocher du Château (Bessans, Savoie) avaient fait l'objet d'un relevé digital à partir d'une couverture photographique en haute résolution et d'analyses en spectrométrie de fluorescence X (XRF) à l'été 2015 (Defrasne et Chalmin 2015). L'opération programmée de 2016 visait à réaliser un enregistrement topographique et photogrammétrique de la paroi et à développer les analyses physico-chimiques des peintures. Le premier objectif était de préciser la nature des pigments employés et tenter de les comparer aux

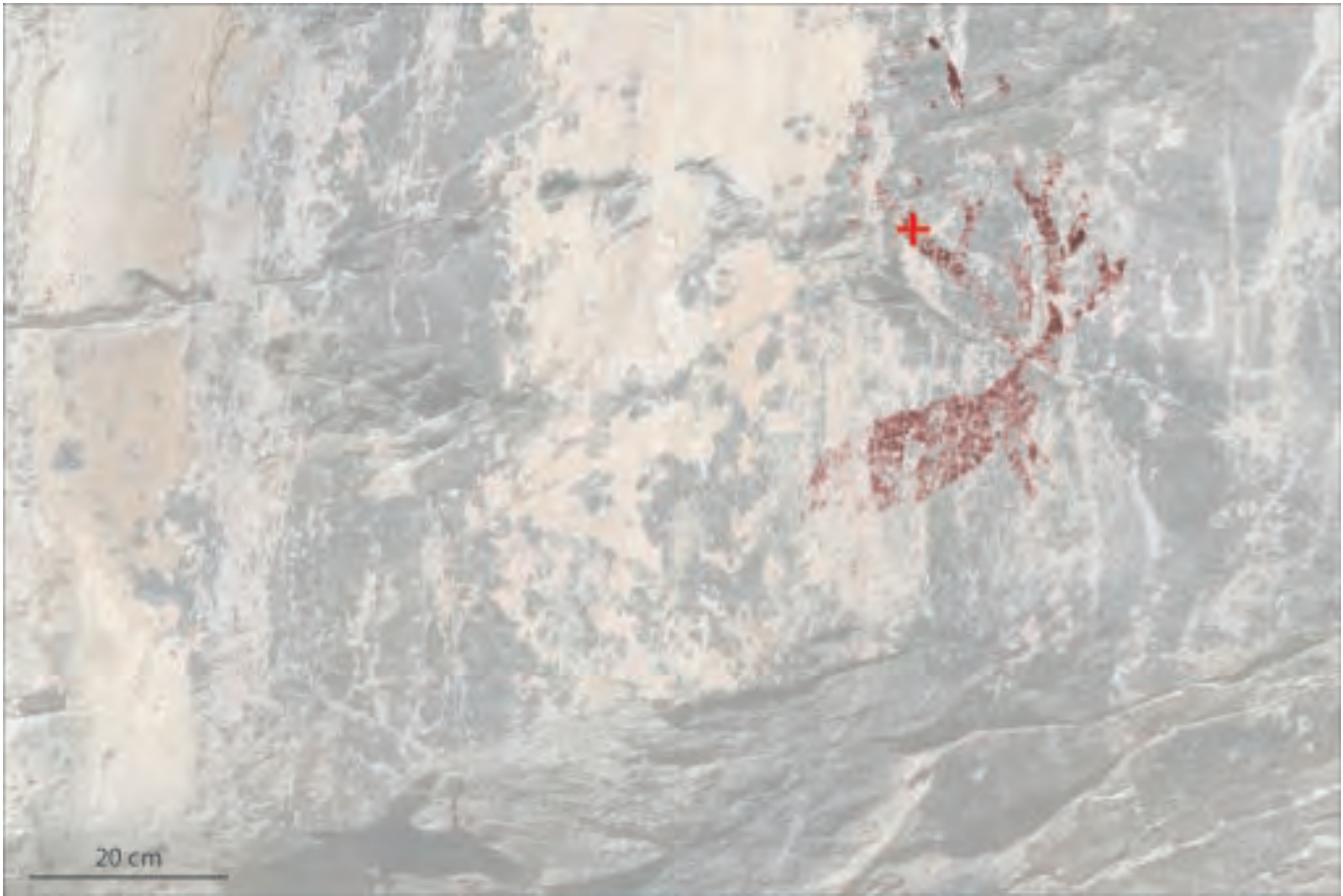
matières colorantes découvertes dans les niveaux archéologiques du V^e millénaire av. n. è. (Néolithique moyen) lors des sondages réalisés en pied de paroi par E. Thirault entre 1997 et 2003. Le site du Rocher du Château est en effet supposé appartenir à un phénomène d'ampleur européenne, le schématisme méditerranéen, connu de la péninsule ibérique au Piémont italien. Faute de datations absolues, l'insertion chronologique du phénomène demeure très imprécise, généralement située aux IV^e et III^e millénaires av. n. è. sans que la présence de figurations plus anciennes ne soit exclue (Hameau 2002; Croze et Hameau 2016 par ex.). L'étude des matières colorantes de la paroi et celles issues des niveaux archéologiques a donc été envisagée comme une possibilité d'apporter de nouveaux arguments chronologiques. S'agissant également de l'unique site connu où les peintures sont réalisées sur une paroi de serpentine, nous attendions également des analyses physico-chimiques une meilleure compréhension des phases d'altération constatées sur la paroi et de leurs relations avec les différentes figures.

Contexte archéologique

Les occupations mises au jour au Rocher du Château sont actuellement les plus anciennes de Maurienne (Thirault 2008, p. 416). L'abri est occupé entre 4550 et 4000 av. n. è. par des groupes de la Culture des *Vasi a Bocca Quadrata* (VBQ, phase 2), issus de la plaine du Pô ou du Val de Suse (David et Thirault 2010, p. 8). Ce sont dans ces niveaux, mis au jour dans deux sondages différents, qu'ont été découvertes diverses matières colorantes et colorées (rouges à brun foncé) dont l'origine anthropique est la plus probable¹ [Fig. 1]. Une phase plus récente du Néolithique moyen est identifiable au travers de la présence relativement anecdotique d'armatures à rapprocher du Chasséen méridional (Thirault 2004, 2008, p. 419). Le site est ensuite réoccupé durant les IV^e et III^e millénaires av. n. è. (Néolithique final), période durant laquelle la serpentine constituant le verrou glaciaire du Rocher du Château est exploitée pour la réalisation d'armatures polies. La remontée du niveau de l'Arc après le Néolithique final interdit la mise en évidence d'occupations postérieures (Thirault et Pallier 2006).



[Figure 1] Photographies de quelques-uns des fragments de matières colorantes et colorées découverts dans les niveaux archéologiques du V^e millénaire av. n. è.



[Figure 2] Relevé d'un cerf et indication de la zone de prélèvement. DAO : C. Defrasne.

La diversité des matières colorantes et colorées issues des sondages archéologiques

Les matières colorantes et colorées (de 5 à 55 mm de longueur) découvertes dans les niveaux archéologiques VBQ ont été classées en 2 groupes :

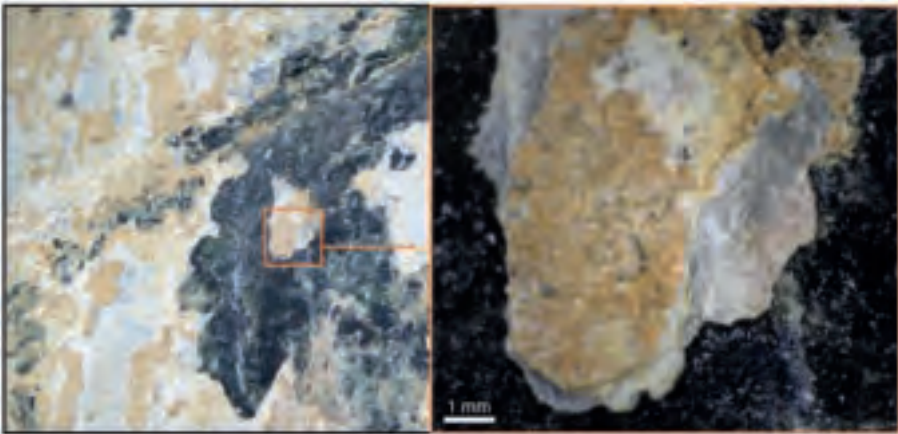
- [1] les roches fragmentées avec une ou deux faces colorées probablement issues d'une action anthropique ;
- [2] les matières colorantes cohérentes ne présentant *a priori* aucune trace d'usage ou de facetage, très friables de type mica-schiste aux reflets brillants ou compactes et de couleur mate. L'observation à la loupe binoculaire puis au microscope électronique à balayage, couplé à la spectroscopie à dispersion d'énergie des rayons X (MEB-EDX) de ces différents fragments avaient déjà révélé la grande diversité des morphologies et des chimies de chacun des objets (Defrasne et Chalmin 2015). Depuis, des analyses par diffraction des rayons X (DRX) ont été menées sur les matières colorantes

cohérentes révélant majoritairement une phase de quartz et de muscovite. La présence d'hématite (Fe_2O_3) caractéristique de la couleur rouge sombre n'a été formellement identifiée que sur un objet illustrant la difficulté d'accès à la structure de ces oxydes de fer colorants souvent mal cristallisés et parfois en très petite quantité dans des matériaux plus complexes.

Analyse *in situ* et prélèvements : une nécessaire complémentarité

Une approche combinant la réalisation d'analyses *in situ* non invasives en spectroscopie Raman et de micro-prélèvements a été envisagée. La spectroscopie Raman visait la caractérisation structurale des matières colorantes et des produits d'altération de la paroi présents sur, sous ou à proximité des peintures. Ce type d'analyse *in situ* permet d'identifier la nature minéralogique du pigment mais ne donne pas accès à la composition chimique en

éléments mineurs qui permettraient de chercher des liens entre les matériaux découverts en stratigraphie et ceux présents sur la paroi. Par ailleurs, les relations des pigments avec la paroi et/ou les produits d'altération ne peuvent pas être documentées par l'analyse ou les observations *in situ* mais requièrent l'observation des coupes transverses des prélèvements. Les approches sur site et sur prélèvement se révèlent donc complémentaires pour appréhender les matières picturales. À partir des observations de paroi réalisées en 2015 à la loupe numérique, il a ainsi été décidé d'effectuer des micro-prélèvements de matière picturale sur deux figures de cerfs différentes ainsi que sur des produits de dégradation dans une zone non ornée servant de référentiel [Fig. 2 et 3]. Le choix des figures à prélever et la localisation des micro-prélèvements ont été dictés : 1) par la présence de reliefs effrités facilitant l'échantillonnage ; 2) par la présence de manières différentes de représenter les bois de cerf (rectilignes ou ondulés) qui pourraient témoigner d'une hétérogénéité du groupe de cerfs (réalisation par différents auteurs ou chronologie distincte).



[Figure 3] Localisation de la zone prélevée dans la paroi non ornée et zoom avant obtenu par loupe numérique (grandissement x 40, prélèvement RDC_2016_Paroi1).

Analyses en spectroscopie Raman

Lorsque le pigment était accessible à la surface de la paroi sans être trop recouvert par des concrétions, il a été possible d'obtenir une signature Raman correspondant clairement à l'hématite [Fig. 4], l'oxyde de fer rouge issu de la matière colorante utilisée. Dans certains cas, les spectres ont souligné la faible présence de whewellite, l'oxalate de calcium monohydraté produit par une activité biologique liée à des champignons ou des lichens. Cette présence est toutefois très discrète et localisée à proximité des figurations. En certains points de la paroi sur ou proche des dépôts d'altérations [Fig. 2], d'autres signatures ont été obtenues, correspondant notamment au diopside ($\text{CaMgSi}_2\text{O}_6$), phase minéralogique caractéristique des faciès d'altération de la serpentine.

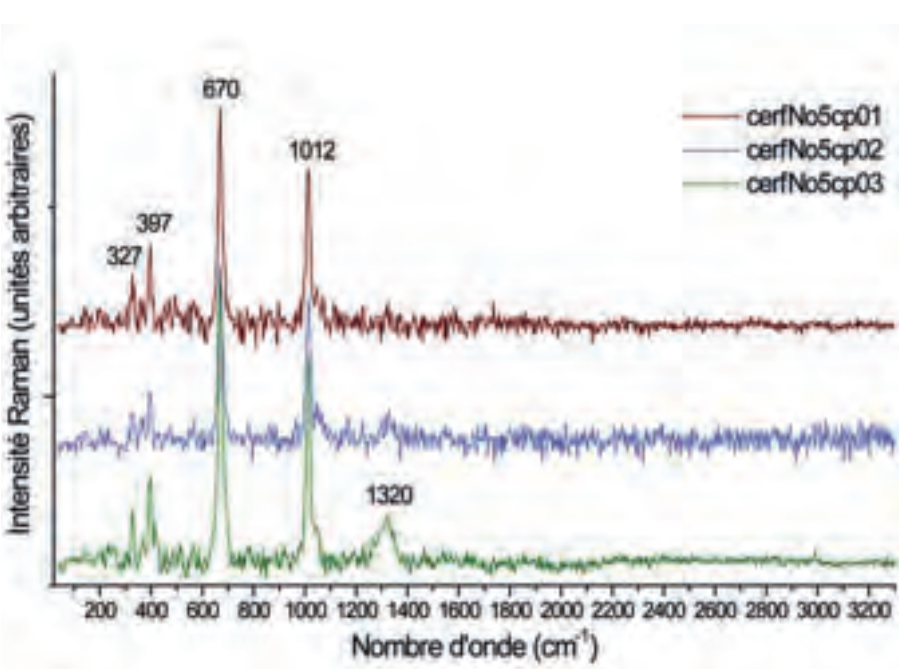
Analyse physico-chimique des prélèvements

Les premiers résultats obtenus sur deux des micro-prélèvements observés par MEB-EDS mettent en évidence la superposition du diopside, issu d'un processus de dissolution et re-précipitation à la surface de la serpentine, et du gypse ou oxalate. Le prélèvement réalisé au niveau de la ramure du cerf n°5 [Fig. 2] révèle des oxydes de fer de taille très fine ($< 2 \mu\text{m}$) avec une morphologie émoussée, cohérents avec l'identification d'hématite par spectroscopie Raman. De plus, la présence de phosphore associée au fer n'est pas sans rappeler la composition chimique de certains fragments colorants découverts en stratigraphie. Cette étude présente des défis analytiques liés à la taille et l'hétérogénéité des échantillons. La confirmation d'une telle corrélation nécessite donc de poursuivre les analyses avec des techniques de micro-faisceau afin de déterminer les différentes phases cristallines constitutives des différents échantillons.

Conclusion

L'association sur un même site d'une approche combinant des analyses physico-chimiques *in situ* par spectroscopie Raman, sur micro-prélèvements et sur des fragments de matières colorantes issues des niveaux archéologiques constitue en soi une démarche méthodologique innovante. Cette association de techniques analytiques a permis d'identifier le diopside issu de la dégradation de la paroi et la présence d'oxalates liée à une activité bactériologique. De plus les analyses ne s'opposent pas à une éventuelle corrélation entre au moins l'un des cerfs peints et les matières colorantes découvertes dans les niveaux archéologiques du V^e millénaire av. n. è. Il convient toutefois de rester prudent car l'utilisation d'une même source colorante à des époques différentes ne peut être exclue. Toutefois, la découverte dans le sondage réalisé en 1997 au sud immédiat du panneau des cerfs, d'un calage de poteau creusé dans la terrasse alluviale et recouvert par les niveaux archéologiques du IV-III^e millénaire avant n.è. vient conforter l'hypothèse d'une chronologie haute des peintures. Il pourrait être l'indice de la présence d'une structure en lien avec la réalisation des peintures (échelle ou échafaudage) [Fig. 5].

Claudia Defrasne², Ludovic Bellot-Gurlet³,
Émilie Chalmin⁴, Éric Thirault⁵



[Figure 4] Spectres Raman mettant en évidence la présence de diopside (spectres 1 et 2 ; bandes à 670, 1012, 327 et 397 cm^{-1}) parfois superposée à l'hématite (spectre 3 ; bande à 1320 cm^{-1}).
Analyses : L. Bellot-Gurlet.



[Figure 5] Photographie du calage de poteau creusé dans la terrasse alluviale et découvert dans le sondage réalisé contre la paroi des cerfs.

Notes

1. Des vérifications sédimentologiques sont envisagées afin d'identifier la nature sédimentaire des dépôts et d'écarter toute possibilité d'un apport naturel par la rivière située à quelques mètres du site.
2. Aix-Marseille Université – LaMPEA (UMR 7269), LABEXMED.
3. MONARIS (UMR 8233 UPMC/CNRS).
4. EDYTEM (UMR 5204).
5. ARCHEORIENT (UMR 5133).

Références bibliographiques

• Croze, T., Hameau, Ph., « Expression graphique du Néolithique sur le Piémont nord des Monts de Vaucluse: le site de Carroufra (Vénasque, Vaucluse) », *Bulletin archéologique de Provence*, n°37, 2016, p. 5-14.
• David, F., Thirault, E., *Végétation holocène et peuplement humain en Haute-Maurienne, Rapport de Recherche*, 2010, p. 47.
• Defrasne, C., Chalmin E., « Les peintures rupestres du Rocher du Château à Bessans (Savoie) », *La rubrique des patrimoines de Savoie*, 2015, n°36, p. 22-23.

• Hameau, Ph., « Passage, transformation et art schématique: l'exemple des peintures néolithiques du sud de la France », *British Archaeological Reports*, vol. 1044, 2002, 280 p.
• Thirault, E., « Le site néolithique de Bessans / Le Château (Savoie) et la question des armatures perçantes en roches polies dans les Alpes occidentales », in H. Darteville (eds), *Actes de la cinquième session des Rencontres méridionales de Préhistoire récente. Auvergne et Midi – Actualité de la recherche, Clermont-Ferrand, 8-9 nov. 2002*, 2004, p. 421-444.
• Thirault, E., « Enjeux et perspectives du Néolithique alpin: l'exemple de la Maurienne (Savoie – France) », *Palethnologie*, n° 1, 2008, p. 410-426.
• Thirault, E., Pallier, C., « Apport de la fouille archéologique du Rocher du Château à la compréhension de la dynamique sédimentaire de la plaine de Bessans (Savoie, France) », *Travaux scientifique du Parc Naturel de la Vanoise*, vol. 23, 2006, p. 65-84.

la « Tour Sarrazine » de Bozel

ou la renaissance d'une vieille dame

Le XII^e siècle touche à sa fin. Les changements politiques, économiques et techniques qu'il a apportés apportent sur la vallée des Dorons aussi un souffle nouveau. Écoutons Noble Jean nous parler de sa tour...

« Carriers, maçons, chauxfourniers et gâcheurs de mortier sont à présent à l'œuvre. Moi, Noble Jean, seigneur en la Val de Bozel, fort de la volonté et de l'accord de Monseigneur Révérendissime l'Archevêque de Tarentaise, leur ai mandé d'élever grande et forte tour de pierres sur les hauteurs du bourg de Bozel, en lieu et place de l'ancienne tour de bois. Terrassiers et manœuvres, creusant le sol, brisant à grand peine les rocs entassés là par le torrent du Merderet, ont préparé la place. Maitres charpentiers et apprentis se sont afférés tout également, car sans leur savoir-faire et sans bois, point n'est possible de dresser quelque maçonnerie que ce soit. Elevée par la grâce de Dieu très bon et le travail des hommes, cette construction portera ma mémoire au travers des siècles. »

Ainsi peut-on imaginer les débuts d'un chantier qui donnera naissance à un édifice atypique au cœur d'une vallée de Savoie...

La construction que l'on découvre au cœur du chef-lieu de Bozel, dénommée aujourd'hui « Tour Sarrazine », reste en effet bien secrète sur ses origines : pas ou peu d'archives anciennes, pas de fouille archéologique, pour retracer sa longue histoire et la connaissance que l'on en a ne repose guère que sur quelques mentions laconiques ou purement administratives et sur l'observation de maçonneries remaniées à plusieurs époques successives.

Un nouveau projet de mise en valeur touristique de l'édifice, initié par l'Office de Tourisme et porté par la municipalité, a été l'occasion de faire un point sur les connaissances fragmentaires que nous avons de l'histoire de cet édifice.

Un contexte géopolitique complexe et une situation géographique privilégiée

Même si la puissance comtale contrôle le débouché de la vallée grâce au château à double motte de Melphe qui domine Salins, Darentasia / Moûtiers et la confluence du Doron et de l'Isère, et si elle tend à accroître son influence sur l'ensemble du territoire alentour, la Val de Bozel restera longtemps principalement sous la juridiction de l'archevêque de Tarentaise : dès 1217, un Rodolphe de Bozel (De Bosillis) remet, selon Foras, des dîmes à l'archevêque et à plusieurs reprises ces descendants reconnaitrons en faveur de ce dernier.

Comme la plupart des vallées de Savoie et bien que ne permettant pas un passage transalpin



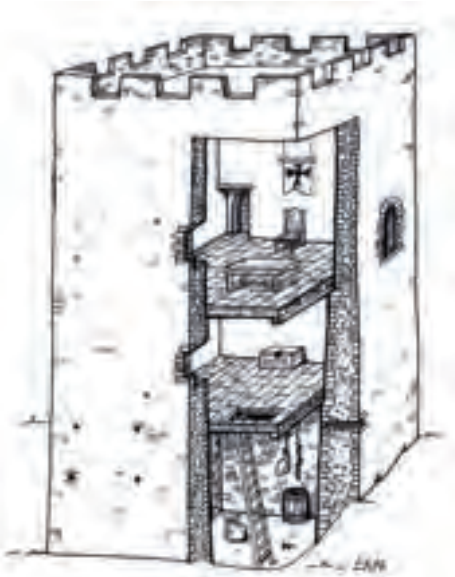
La tour Sarrazine à Bozel, entre 1945 et 1975, avant les premières étapes de sa restauration.

direct, cette vallée a pendant longtemps été un axe de passage important. Ce sera en particulier la « Route du Sel » joignant les Royales salines de Moûtiers à Termignon – et par là au Mont-Cenis – via le col de la Vanoise. Au gré des siècles, fromages, épices, cuirs ou draps transiteront par la vallée. Cette route, située en rive droite, suffisamment loin du Doron, traverse alors le bourg de Bozel en son milieu, longeant l'église et passant au pied de la tour. Pour poursuivre l'itinéraire, il fallait alors traverser le Bonrieu, affluent perpendiculaire au Doron au régime nivo-pluvial capricieux, par ce qui devait être un des rares ponts ou gués existant. Ainsi apparaît un faisceau de raisons expliquant la construction de la tour : En premier lieu habitat noble, dont l'habitabilité est favorisée par le plan quadrangulaire, l'édifice est aussi un point fort permettant à la fois le contrôle du village que celui de la route remontant la vallée. De son sommet un guet efficace est d'ailleurs possible dans toutes les directions. Le rôle ostentatoire n'est évidemment pas à négliger, la construction d'un tel édifice ne pouvant être envisagée à l'époque que par une famille suffisamment riche et influente.

Essai de restitution de la tour au XIII^e siècle. Illustration pour un pupitre thématique. Dessin Excoffier R. 2016.



MONUMENTS





Essai de restitution des environs de la tour au XIII^e siècle. L'abside romane de l'église a été observée lors de travaux anciens dans la sacristie du bâtiment actuel.
Illustration pour un pupitre thématique.
Dessin Excoffier R. 2016.

Page de droite : angle nord-ouest de la tour Sarrazine en juillet 2017.
Porte romane originelle modifiée et escalier contemporain prolongeant la sur largeur de l'angle nord-est.

dénomination ancienne de ce cours d'eau aurait été « le Merderet ». Aussi la tour est-elle située dans l'angle du bourg le plus exposé aux caprices du cours d'eau. On note d'ailleurs une surépaisseur caractéristique de la maçonnerie de l'angle nord-est de l'édifice qui forme protection pour l'église et le clocher notamment. Cette « étrave » triangulaire, prolongée initialement par un mur déjà anciennement disparu est à présent englobée dans la maçonnerie de l'escalier contemporain aménagé au bas de la façade nord.

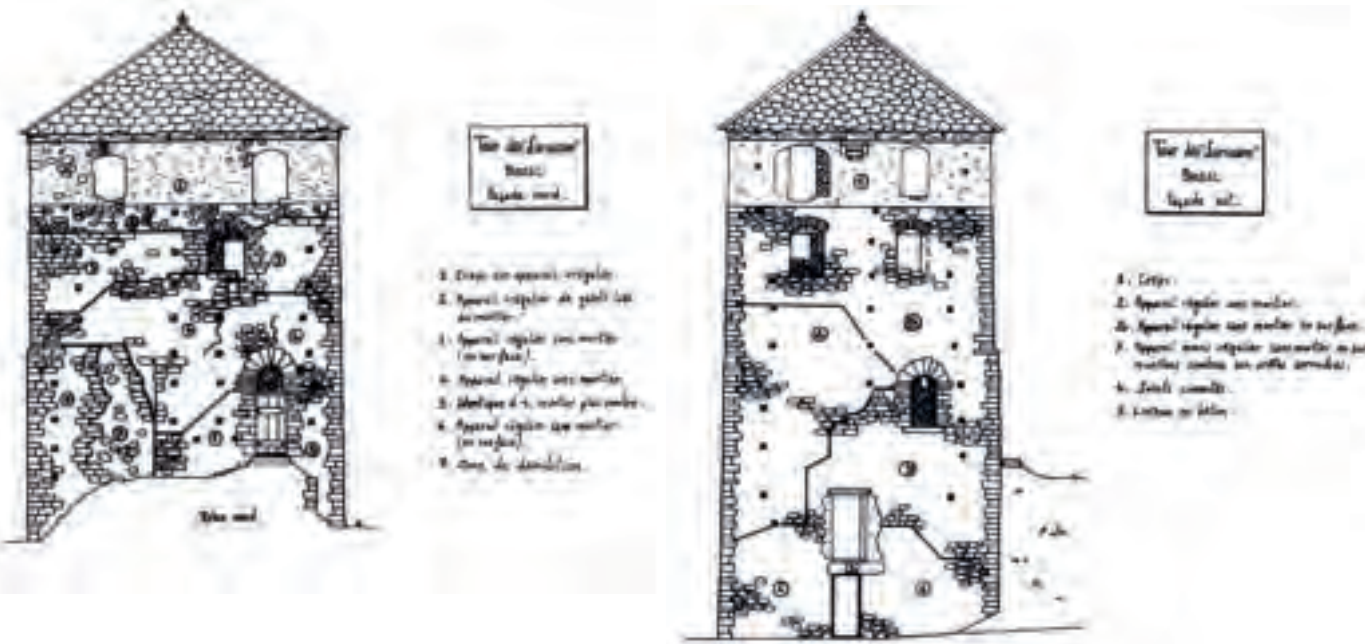
Une histoire connue seulement en pointillé et un édifice remanié difficile à rendre accessible et compréhensible par le public

Il a un temps été envisagé que la famille du Verger fut propriétaire de cette tour car elle possédait une maison avec tour « *in angulo villoe Bozellarum* »¹. Toutefois, il est fort possible qu'il y ait eu confusion avec un autre bâtiment situé à l'extrémité opposée du village, dans le quartier des Tombettes où cette famille possédait une maison avec tour d'escalier. S'il est plus probable que la famille de Bozel soit liée aux origines de la tour, c'est seulement un document de 1506 qui atteste d'un passage de

propriété de Noble Jacques de Bosellis à Noble François de Seteney. L'édifice semble donc en possession de la petite noblesse locale jusqu'au XVIII^e siècle puis, sur la Mappe, il apparaît propriété de Joseph Rey qui « paille taille comme bourgeois de Moutiers ». Un plan d'alignement des rues du village indique qu'un Antoine Favre en est propriétaire en 1885 et il restera dans les biens de cette famille jusqu'à la vente à la commune par Blanche Glise, veuve Favre, et consorts pour 20.000 F le 25 octobre 1974. Son état est alors proche de la ruine. L'édifice a en effet subi les caprices des hommes et ceux du proche torrent qui comble son rez-de-chaussée notamment en 1630² et lors de la « catastrophe de Bozel » de 1904. Au fil des siècles, de nombreux remaniements ont modifié son aspect intérieur comme extérieur : la maçonnerie du dernier étage dans laquelle s'ouvrent 2 baies par façade a été reconstruite, les 4 niveaux de planchers ne correspondent plus aux niveaux d'origine et diverses ouvertures – portes et fenêtres – d'époques différentes percent les murs... Vers 1935, les décaissements liés à la création de la route de Villemartin au raz de la tour ont aussi notablement modifié

son environnement proche. Dès 1975, la priorité est à la reconstruction à l'identique de la charpente sur une ceinture réalisée en béton armé pour 52 533 F³. La couverture réutilise les lauzes issues de la démolition dont la surface insuffisante doit cependant être complétée. Dans les années 90, c'est l'intérieur qui sera enfin réaménagé en faisant table rase des niveaux existants avec la création d'un grand escalier avec paliers permettant ainsi de l'ouvrir au public qui, pendant plus de vingt ans, a pu y découvrir l'exposition permanente sur l'histoire du canton. Cette exposition ayant vécu, elle cède la place à présent à des expositions temporaires dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle présentation plus moderne. Mais la tour n'étant ouverte que durant l'été⁴, il est apparu important qu'elle puisse être découverte aussi de l'extérieur. C'est chose faite depuis cet été avec la mise en place de 8 pupitres explicatifs sur le bâtiment et ses abords⁵. Répartis dans le verger de la tour, ils permettront en toute saison, aux riverains comme aux visiteurs de passage, d'en apprendre un peu plus sur cette vieille dame...

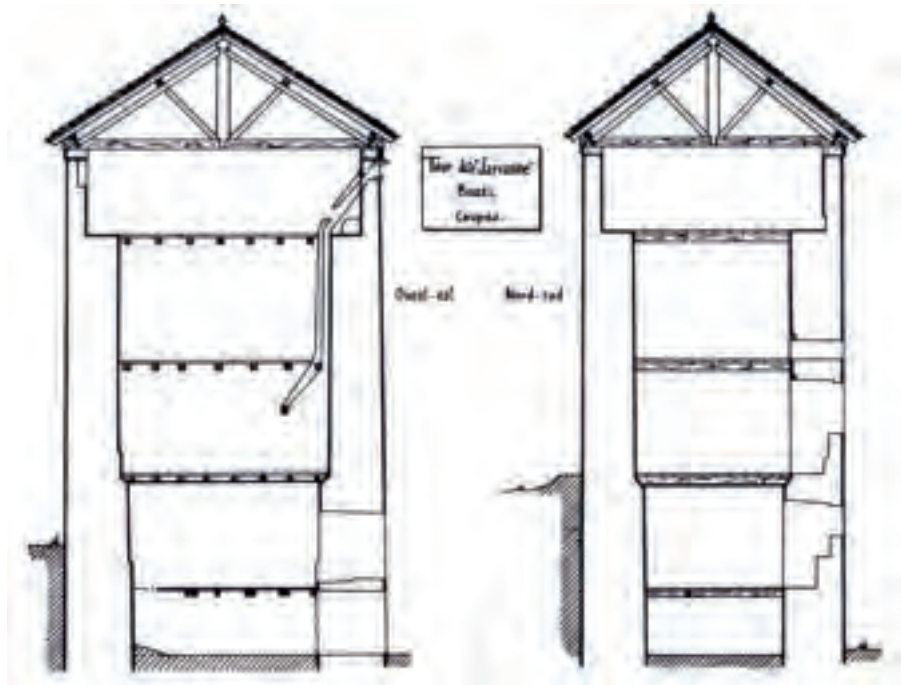
Raphaël Excoffier



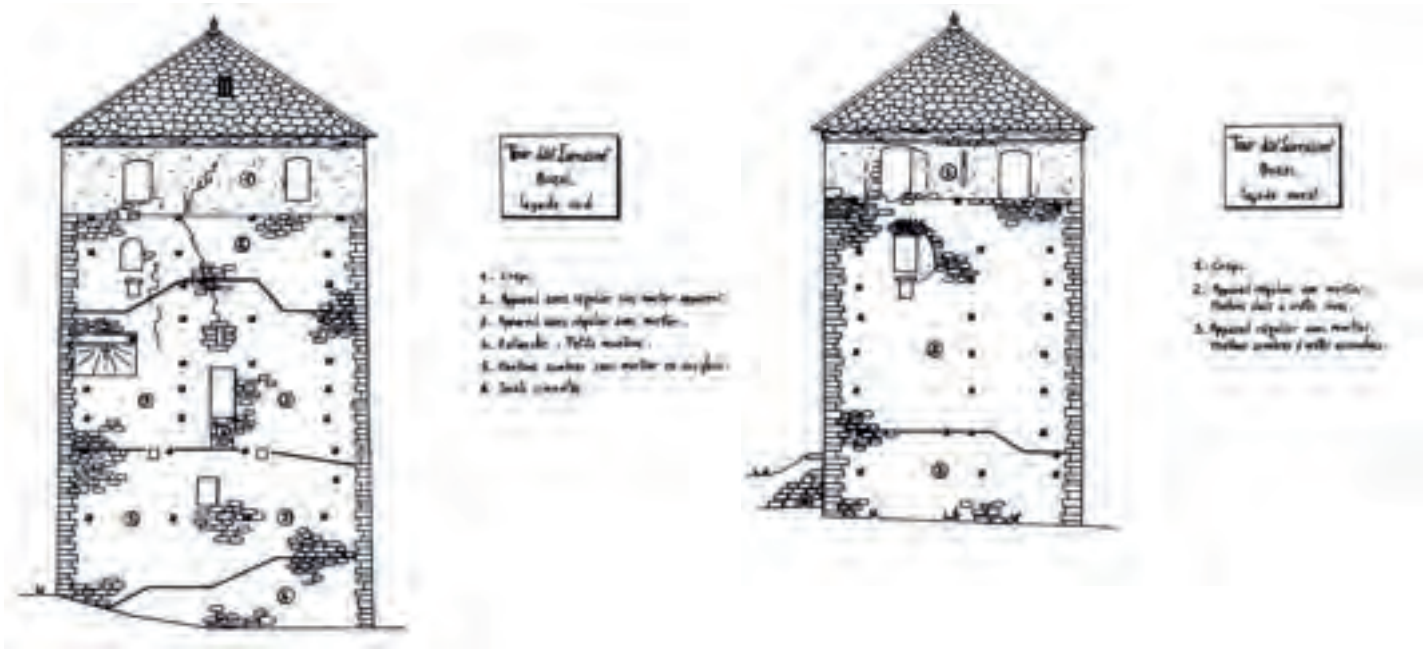


Façade Nord de la tour Sarrazine en janvier 2017.
Le clocher, la tour et son verger le long de la route de Villemartin, Bozel.

- Notes**
1. Garin, *Mémoire de l'Académie de la Val d'Isère*, Vol. 1^{er}, p. 374.
 2. Selon E.L. Borrel, 1884, *Les monuments anciens de la Tarentaise*, Vol 1^{er}, p. 165.
 3. Devis de l'entreprise Brun Marcel du 4 mai 1975. Archives communales de Bozel.
 4. Cet édifice des Itinéraires remarquables et du circuit des Pierres-Fortes de Savoie est gardienné et ouvert gratuitement au public du dimanche au vendredi de 15 h à 19 h en juillet et août et sur demande pour les groupes en dehors de cette période.
 5. Pupitres bilingues français-anglais avec illustrations réalisés sur l'initiative de l'Office de Tourisme (devenu OTI au 1^{er} janvier 2017) par la municipalité de Bozel. Coordination FG Consultants, textes et dessins R. Excoffier, traduction M. Di Lusio.

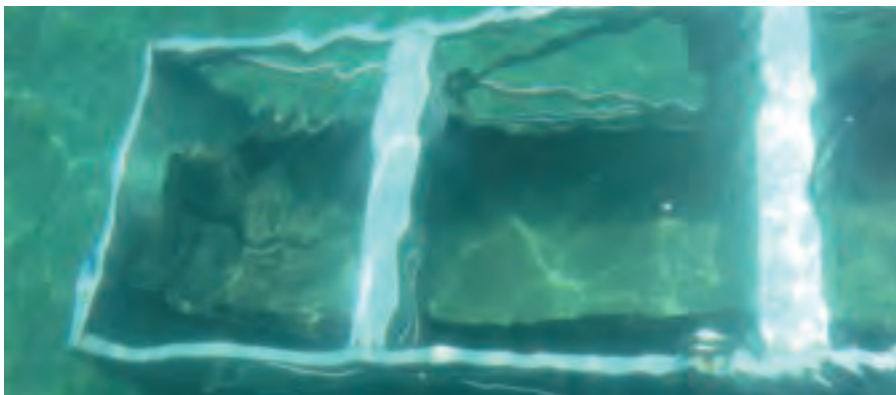


Relevés et coupes de la tour Sarrazine,
Raphaël Excoffier, juin 1992.



opération « pirogue » !

La pirogue dans son châssis lors de l'opération de renflouement.



ACTUALITÉS COLLECTIONS MUSÉE SAVOISIEN

Un bout de bois, un angle droit, et le sentiment d'avoir fait ce que l'on appelle une belle découverte. Tels sont les premiers éléments aperçus par deux plongeurs sportifs en 1989 dans le lac du Bourget lors d'une descente par plus de trente mètres de fond au large de la Pointe de l'Ardre, à Brison-Saint-Innocent.

La plage de Brison, aujourd'hui connue des touristes et habitués comme une zone de loisirs s'est transformée durant les deux dernières semaines de juin dernier en chantier archéologique subaquatique, sous les yeux ébahis des badauds.

Trente ans après sa découverte, la pirogue datée de l'époque carolingienne sera l'un des bijoux des collections présentées dans le Musée Savoisien rénové, une opération de grande envergure, en collaboration avec le DRASSM¹, le SRA², l'ADRAS³, ARC-Nucléart⁴ et le club de plongée de Chambéry.

À l'origine de l'opération, l'exposition « Les Pieux dans l'eau » de 2015

Lors de la création de l'exposition consacrée en 2015 aux sites lacustres protohistoriques inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, l'équipe du Musée Savoisien a collaboré avec Yves Billaud, ingénieur de recherches au DRASSM.



De là naît l'idée de passer en revue les vestiges du lac – très bien connus du chercheur, afin de préparer la réouverture du musée en 2019 : les collections archéologiques du haut Moyen-Âge (V^e-XI^e siècles) sont plutôt pauvres. Le chercheur mentionne alors l'existence de cette pirogue carolingienne, datée par radiocarbone, qu'il a inspectée en 2002 afin de vérifier son état de conservation. Le hic : elle gît par 32 m de fond, sur une pente, prête à s'enfoncer encore un peu plus au fond du lac !

Un pari fou : sauver la pirogue et la présenter au musée dès sa réouverture en 2019

En 2016, le musée s'attelle au montage administratif et technique de l'opération : la remontée doit être validée par le SRA et effectuée par des plongeurs hautement qualifiés en hyperbarie. Yves Billaud est naturellement mandaté par le DRASSM pour piloter cette opération archéologique peu commune : à – 32 m, l'eau est à 7 degrés, et la profondeur nécessite des paliers de décompression tels que le temps de travail au fond ne peut être que de courte durée.

L'opération est plus risquée qu'en mer : les plongeurs n'ont quasiment aucune visibilité entre eux et la pirogue risque à tout moment de basculer plusieurs dizaines de mètres plus bas. La collaboration de plongeurs sportifs du club de plongée de Chambéry s'avérera cruciale pour la réussite de l'opération.

Parallèlement, le traitement de la pirogue s'organise : le chêne gorgé d'eau depuis 1 200 ans ne pourra pas attendre plus de quelques heures après sa sortie de l'eau, sous peine de sécher et de s'émietter définitivement. Le laboratoire ARC-Nucléart, mandaté pour effectuer la restauration du bateau, dépêche un restaurateur sur place durant toute la durée de l'opération. Fort de l'expérience des bateaux romains d'Arles, le spécialiste est chargé de conseiller l'équipe en matière de conservation préventive et d'assurer la sécurité

à bord.

Une remontée progressive

Les étapes préliminaires prennent une semaine : il faut baliser la zone, attacher la pirogue à un corps-mort et la vider des sédiments qui s'y sont amoncelés. Un châssis, sorte de grande cage métallique ajourée de 6 m de long par 1 m de large, est construit sous l'eau par 4 m de fond et attend sagement son précieux chargement.

Plusieurs jours ont été nécessaires pour remonter progressivement la pirogue : immergée depuis des siècles à une température de 7 degrés, il aurait été risqué pour elle d'être directement confrontée aux 23 degrés actuels de l'eau de surface, un véritable choc thermique pour un vestige si fragile. Une fois le bateau placé dans son châssis, il s'agit pour les plongeurs de construire les côtés manquants et de faire remonter ce dernier à 1 m de profondeur à l'aide de ballons, afin d'amorcer son tractage jusqu'au port d'Aix-les-Bains. Le public impatient attend sa promesse. Immédiatement prise en charge par l'équipe de restaurateurs d'ARC-Nucléart, la pirogue est grutée sur le camion du Département et soigneusement emballée pour rejoindre le laboratoire.

Et maintenant ?

La pirogue va être numérisée en trois dimensions par photogrammétrie, étudiée par des spécialistes de la batellerie, puis plongée dans des bains de résine durant plusieurs mois. Celle-ci va peu à peu remplacer l'eau qui gorge actuellement le bois. Refroidie, la pirogue sera placée dans un lyophilisateur pour chasser le restant d'eau par sublimation. Une fois l'embarcation ainsi stabilisée, elle rejoindra sa vitrine dans l'aile consacrée au haut Moyen-Âge au Musée Savoisien.

Audrey Roche

Notes

1. Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines, ministère de la Culture.
2. Service Régional de l'Archéologie, Ministère de la Culture déconcentré en Région.
3. Association Départementale pour la Recherche Archéologique en Savoie
4. Laboratoire de restauration spécialisé dans les bois gorgés d'eau par rayonnement gamma, sur le site du CEA à Grenoble.

À gauche, une des phases du renflouement.
À droite, l'arrivée de la pirogue à l'atelier ARC-Nucléart au CEA de Grenoble.



notes de lecture



Des sociétés en mouvement. Évolution des sociétés magdaléniennes et aziliennes des Alpes du nord françaises
par Ludovic Mevel, cths, 2017, ISBN 978-2-7355-0841-9 – 69€
À la fin du Paléolithique, dans un contexte de bouleversement global des écosystèmes, l'apparition et le développement de l'Azilien marquent une rupture progressive mais importante, voire irréversible avec l'ensemble des traditions qui précèdent. À travers l'analyse technologique des productions lithiques, cet ouvrage interroge la façon dont les phénomènes culturels s'ajustent à des contextes géographiques et environnementaux contrastés. Il s'intéresse plus particulièrement à l'évolution des sociétés magdaléniennes et aziliennes et aux transformations des industries lithiques, ainsi qu'à la signification paléohistorique de ces changements. Les séquences tardiglaciaires de l'abri de la Fru (Saint-Christophe-la-Grotte, Savoie) fouillé par Gilbert Pion, constituent un corpus de choix pour mener une réflexion de cet ordre. Les résultats de cette étude permettent de mettre en évidence une phase pionnière dans la reconquête magdalénienne des Alpes du nord, qui a été suivie d'une seconde vague de peuplement aboutissant à une stabilisation de l'occupation.
Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien du Service régional de l'archéologie Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental de la Savoie et l'Association départementale pour la recherche archéologique en Savoie.
Résumé d'une notice de Ludovic Mevel



Miolans, Château-fort et prison d'État, petite histoire de la « Bastille savoyarde »
par Cédric Brunier, éditions La Fontaine de Siloé, coll. Lieux de mémoire, 2016, ISBN 978-2-84206-623-9 – 19,90€
Le Château de Miolans, ce monument emblématique de la Savoie qui se dresse fièrement sur un éperon rocheux dominant la Combe de Savoie,

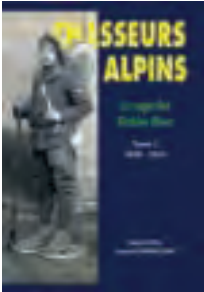
impose à tous les regards la majesté de son architecture. Rare fortification savoyarde ayant été épargnée par les démantèlements ordonnés par Louis XIV pour se prémunir des attaques savoyardes, il a failli disparaître à partir de la Révolution, abandonné des hommes et tomber en ruines. Ce n'est qu'à partir du dernier tiers du XIX^e siècle que ses propriétaires successifs mobilisent volonté et moyens pour le restaurer. Prison d'État entre 1564 et 1792, les cellules portaient, de bas en haut, des noms aussi pittoresques que l'Enfer, le Purgatoire, le Trésor, les petite et grande Espérances, enfin le Paradis. Sa notoriété tient aux noms de ses prisonniers célèbres, et parmi eux, le plus connu est sans doute le marquis de Sade qui réussit à s'échapper de la « Bastille savoyarde »!
Cédric Brunier, historien de formation et guide du patrimoine nous livre dans cet ouvrage une synthèse très complète du château de Miolans et nous fait part de ses recherches parmi les sources judiciaires peu exploitées autour du rôle carcéral de la forteresse. Voilà donc l'histoire d'un château mais surtout une analyse des jeux de pouvoir et de la vie des hommes qui lui sont attachés.



Un chantier titanesque – Images inédites de la construction de l'usine des portes du Fier (Motz), 1911-1920
par Marianne Bescond, Marine Perret, Denis Varaschin, Archives départementales de la Haute-Savoie, 2016, ISBN 978-2-86074-046-3 – 20€
Le fonds 75 FI déposé aux Archives départementales de la Haute-Savoie se compose d'un exceptionnel lot de photographies concernant la construction de la centrale hydroélectrique dite « Chute des Portes du Fier » entre 1911 et 1920. Formidable outil de mise en valeur de cette collection, cet ouvrage a été réalisé en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc et EDF.
Cet important aménagement hydroélectrique, effectué dès la fin du XIX^e siècle afin de répondre aux croissants besoins en énergie de l'industrie locale, fut l'un des quatre aménagements hydroélectriques importants sur le Fier, qui s'écoule sur 72 kilomètres avant de se jeter dans le Rhône. Précédée d'une introduction historique richement illustrée, cette publication se compose de photographies anciennes du chantier de construction, ainsi que d'autres contemporaines du site actuel et illustre une page de l'histoire industrielle en Pays de Savoie fortement liée aux aménagements hydrauliques.



Les nuits de François Cachoud. 1866-1943
Les Éditions du Berger, 2016, ISBN 978-2-9548037-2-2 – 40€
Du 1^{er} avril au 17 septembre 2017, pour célébrer les 150 ans de la naissance de François Cachoud, le musée des Beaux-arts de Chambéry présente une trentaine de peintures emblématiques du peintre savoyard issues de collections publiques et privées. Il s'agit ici du catalogue de cette exposition qui montre la part belle de l'œuvre de ce peintre chambérien installé à Paris. Né en 1866 et décédé en 1943, cet artiste au long parcours bâtit rapidement sa réputation autour de ses vues nocturnes. Il trouve souvent refuge dans sa maison de Saint-Alban-de-Montbel au bord du lac d'Aiguebelette. L'artiste puise dans cette retraite l'inspiration nécessaire à son goût de la nature, de l'eau et surtout de la nuit et y produit ses œuvres les plus remarquables.
« Veilleur ou peintre somnambule, yeux écarquillés dans le noir, François Cachoud dédie une grande partie de sa vie à saisir les lumières de la nuit, à contredire l'obscurité en saisissant les ombres des bois sous la voie lactée ou la lune. »



Chasseurs alpins. La saga des Diables Bleus. Tome 1 – 1878-1914
par David Thill et Laurent Demouzon, 2017, ISBN 978-2-9560530-0-2 – 39,90€
Laurent Demouzon spécialiste et passionné d'histoire militaire, s'est associé dans cet ouvrage à David Thill, afin de dresser l'histoire des chasseurs alpins. Ce travail colossal s'échelonna sur 4 tomes prévus et a pour ambition de faire la synthèse historique de cette unité mythique. Ce premier tome retrace l'histoire des *Diables bleus* de leur création en 1878 jusqu'à la veille du 1^{er} conflit mondial. L'histoire, la symbolique, les uniformes et les équipements sont évoqués à travers une multitude de chapitres richement illustrés par plus de 700 photos, souvent inédites, parmi elles, de rares pièces d'uniformes, de fanions et d'insignes, issus de la collection des auteurs et de grandes collections privées.
Cet ouvrage à la qualité documentaire exceptionnelle ravira les passionnés des troupes de montagne.

Un photographe entre Chamoux et Paris. Marius Neyroud (1854-1951). Essai de catalogue 1 et 2
par Annie Dhénin, 2017, disponible chez l'auteur.
On ne sait qui d'Annie Dhénin ou Marius Neyroud s'est emparé l'un de l'autre. Ce qui est certain, c'est que cette chamoyarde s'est investie complètement dans la collecte de l'œuvre



NOTES DE LECTURE

du photographe natif de Chamoux-sur-Gelon et l'édition de cet ouvrage. Ce dernier, né en 1854, fit une très belle carrière à Paris pour revenir au pays et y décéder en 1951, presque centenaire. Ce catalogue présente l'étendue des activités de ce photographe reconnu, élève de Nadar, et rassemble des reproductions sur divers supports : plaques photographiques, tirages contacts issus de plaques perdues, tirages originaux, cartes postales, ainsi que cartes photos. L'auteur a aussi collecté quelques fichiers numériques de collectionneurs privés ou d'institutions publiques. Les thèmes qui se dégagent de son œuvre pourraient s'organiser ainsi :
– un Savoyard à Paris au tournant des XIX^e et XX^e siècles : Marius Neyroud a photographié de nombreux Savoyards « exilés » à Paris.
– Un témoin de la vie parisienne au tournant des XIX^e et XX^e siècles : Marius Neyroud a couvert l'affaire Dreyfus. Il a photographié le milieu artistique et intellectuel parisien notamment le milieu du cirque. Annie Dhénin a retrouvé certains clichés représentant le célèbre clown Chocolat dont l'histoire a été adaptée au cinéma.
– Un doux humoriste qui n'hésite pas à se mettre en scène et fait preuve d'autodérision.
– Le photographe du retour au pays. Dès 1924, il photographie les habitants de Chamoux et de ses environs. Cet ouvrage présente le témoignage rare d'un artiste de talent, acteur de la vie parisienne à la charnière des XIX^e et XX^e siècles ; puis au crépuscule de sa vie, narrateur d'une société rurale prête à basculer dans la modernité.



- Actualités Réseau Entrelacs **3 à 5**
- Archives départementales **6 & 7**
- Patrimoine instrumental **8 à 11**
- Architecture & cinéma **12 à 16**
- Antiquités et objets d'art **17**
- Inventaire patrimoine hydraulique **18 & 19**
- Patrimoine immatériel, Pays d'Art et d'Histoire **20 & 21**
- Patrimoine & littérature **22 & 23**
- Actualités collections Musée Savoisien **24 & 25**
- Archéologie **26 à 30**
- Monuments **31 à 33**
- Actualités collections Musée Savoisien **34**
- Livres **35**



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

